

La redécouverte d'une vallée oubliée

mitoyenne de Plouguerneau et de Kernilis

André Nicolas
Juin 2021
Révision : février 2022

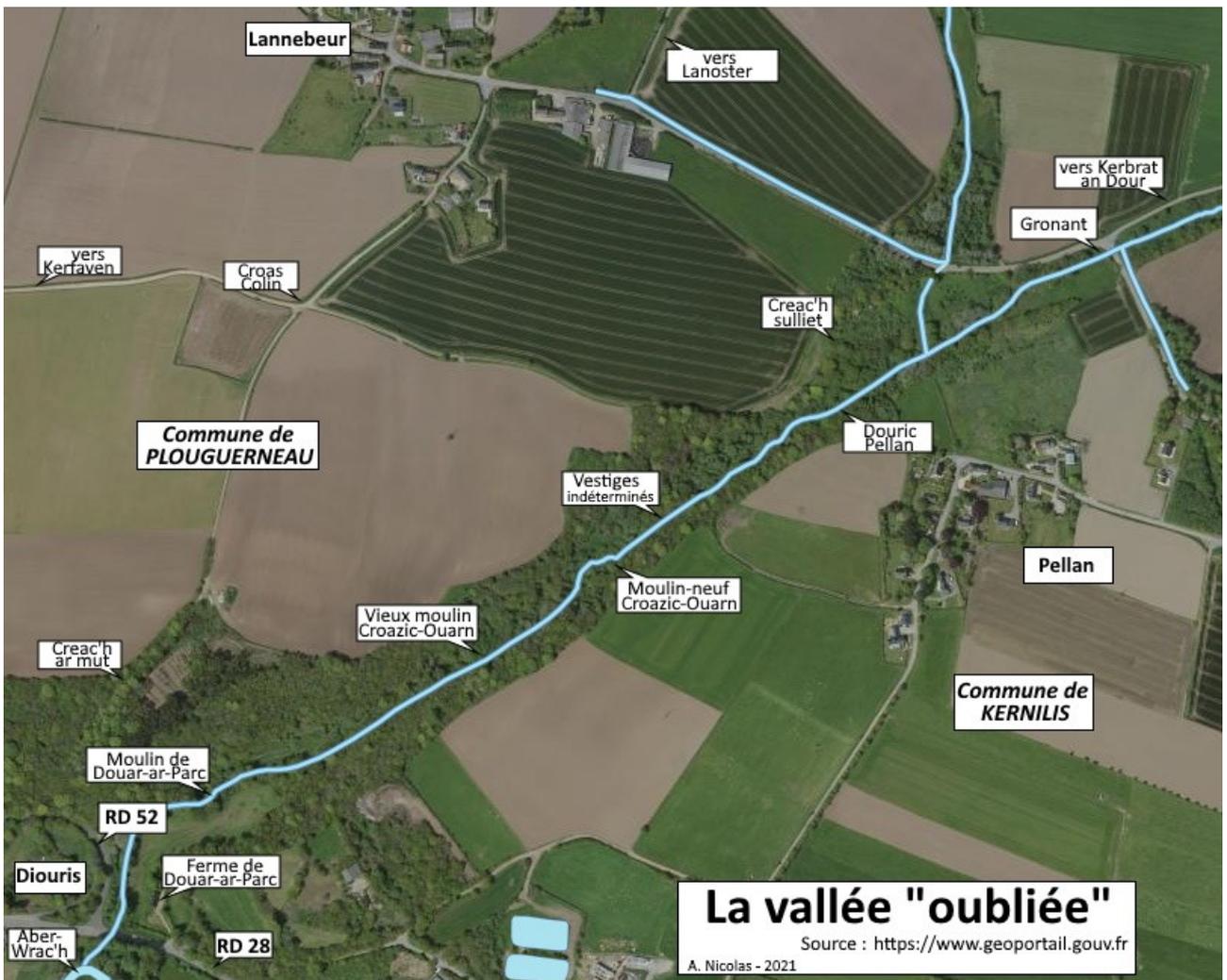
Un modeste ruisseau sépare les communes de Plouguerneau et de Kernilis sur près de quatre kilomètres. Ses trois sources principales se trouvent vers les villages de Kerscao au lieu dit Pradic an Tri Persoun¹, Treverroc et Toulran en Kernilis et il prend forme vers le hameau du Naount en Plouguerneau.

À la fin de la première moitié du 20^{ème} siècle, le fond de son vallon était couvert de prés. Les accès malaisés, chemins creux inadaptés à l'avènement du machinisme agricole, firent que les herbages sont aujourd'hui abandonnés et couverts d'une végétation difficilement pénétrable.

Jadis, le petit cours d'eau procurait suffisamment d'énergie pour faire tourner les roues de plusieurs moulins. Pour la plupart tombés dans l'oubli, ils étaient fréquentés par les cultivateurs de Pellan, Kerives, Kerbrat et d'autres villages de la paroisse de Kernilis, et sans doute aussi Naount, Lannebeur et Kerbrat-an-Dour en Plouguerneau².

1 Ainsi nommé car il se trouve à la limite des paroisses de Kernilis, Plouguerneau et Guissény. Une borne milliaire romaine était implantée en ce lieu avant son transfert au musée département de Quimper en 1873. La plaque qui la rappelle aujourd'hui n'est pas à son emplacement exact.

2 Hameau composé d'une unique ferme. Il fut rattaché à Kernilis vers 1955.

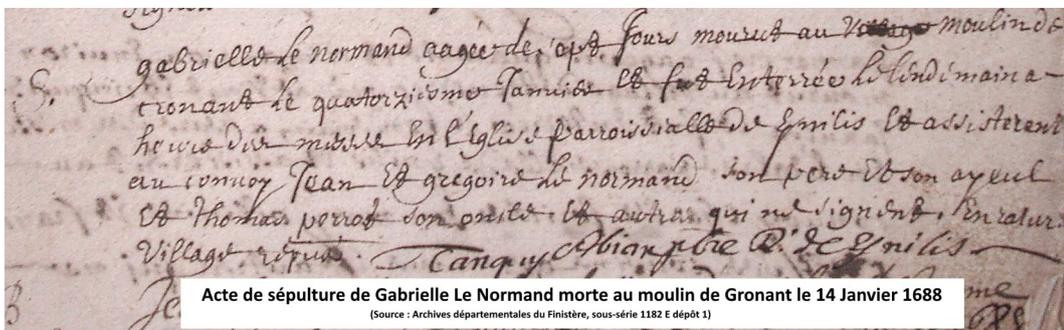


Gronant

Appelé Cronant, Gronant ou Grounant..., ce moulin dépendait du manoir de Kerives-Vraz, dit communément « le château », situé à proximité du bourg de Kernilis. La chaussée du moulin permettait de franchir le ruisseau qui délimitait les paroisses de Plouguerneau et Kernilis.

L'existence du moulin est attestée avant la fin du 17^{ème} siècle, grâce aux registres des BMS³.

Gabrielle, fille de Jean Le Normand, est décédée au moulin de Gronant le 14 janvier 1688. Elle fut inhumée le lendemain en l'église de Kernilis. Assistèrent au convoi : Jean et Grégoire Le Normand, son père et son aïeul, et Thomas Perrot, son oncle. Tanguy Abian, recteur de Kernilis, signa l'acte de sépulture.



Le 19 ventôse an 2, faisant suite à une sommation des autorités révolutionnaires du district de Lesneven, Joseph Le Roux, François Landuré et Gabriel Cléach, membres du Conseil de la commune paraphent un état des moulins de Kernilis.

Le meunier Michel Uguen, fermier de Gronant, déclare que son établissement n'a qu'un tournant et qu'il ne peut moudre que deux quintaux par jour, car il ne dispose que de *l'eau provenant d'une petite fontaine et d'eau pluviale* (sic). Nous sommes probablement en présence d'une tentative de resquille ou d'une mauvaise volonté du meunier, car le moulin est alimenté en eau par un étang, en fait une prairie inondable, dont la superficie totale est d'environ un journal⁴.

3 Registres pour l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures, instaurés en 1539 par l'ordonnance de Villers-Cotterêts de François I^{er}. Ces actes étaient rédigés et conservés par les autorités religieuses, mais leur mise en place fut laborieuse et prit près de cent cinquante ans.

4 3450 m² en Kernilis et 1088 m² en Plouguerneau, selon les cadastres napoléoniens des deux communes vers 1830.

Né à Tremenec'h en 1733, Michel Uguen était habitué à Kerlouan quand il épousa Marie-Jeanne Kerbrat, paroissienne de Guissény en 1760. Devenu veuf en 1772, il se remaria moins de deux mois plus tard avec Marie-Jeanne Bescond dans la même église. Il était devenu meunier au moulin du Mingam en Kernilis⁵, au moment du décès de sa seconde femme le 6 juin 1785. Dès le 27 juillet, il se remaria à Guissény avec Anne Jestin de cette paroisse.

Nous ignorons la date du début de son bail à Gronant, mais il y est mort le 12 frimaire an 11 à l'âge de soixante-neuf ans.

Il n'avait semble-t-il pas eu d'enfants de ses trois épouses. Devenue veuve, Anne Jestin sa dernière femme quitta Gronant. Elle est décédée au bourg de Kernilis en 1807 ; elle avait soixante-sept ans.

Chapalain, les *honorable gens* du manoir de Kérides.

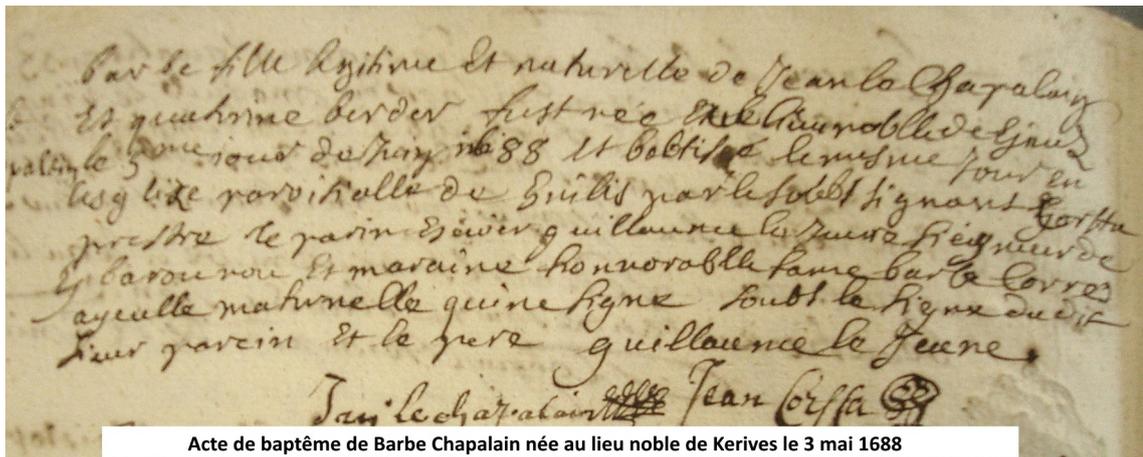
Selon le cadastre napoléonien de la commune de Kernilis, qui fut achevé par l'établissement de l'état des sections en 1831, le moulin de Gronant et les quelque deux hectares de terres qui en dépendent appartiennent à Hervé Chapalain de Kerives-Vras.

Hervé Chapalain descend d'une lignée d'*honorable gens*⁶ établis au manoir de Kerives situé à proximité du bourg de Kernilis, au moins depuis la première moitié du 17^{ème} siècle.

Fils de Laurent Chapalain et de Barbe Corre, Jean Chapalain fut baptisé en l'église paroissiale le 22 novembre 1651. Le 10 février 1684, il épousa Catherine Berder âgée de quinze ans, paroissienne de Guissény. Elle mit au monde au moins deux enfants dont Barbe née au *lieu noble de Kerives* en mai 1688. L'acte fut signé d'élégantes écritures par son père Jean *Le Chapalain* et Jean Corfa, prêtre de Kernilis.

⁵ Avant la Révolution, ce qui devint la commune de Lanarvily n'était qu'une trêve de la paroisse de Kernilis.

⁶ Synonyme de « notables ».



Acte de baptême de Barbe Chapalain née au lieu noble de Kerives le 3 mai 1688

En cette fin du 17^{ème} siècle, à l’instar de nombreuses maisons nobles du Bas-Léon, le manoir de Kerives avait sans doute été déserté depuis longtemps par la noblesse locale et remplacé par une famille de notables cultivateurs, au sommet de la hiérarchie sociale paysanne. Comme pour la plupart des anciens domaines nobles, Kerives était sans doute affermé à des roturiers par bail dit à *domaine congéable*⁷.

On ne peut douter que, généralement, les relations étaient bonnes entre les bailleurs issus de la noblesse locale et les *honorable gens* qu’étaient les fermiers de ces grandes exploitations agricoles. De nombreuses sources écrites prouvent en effet que les baux étaient souvent reconduits durant plusieurs décennies, voire plus d’un siècle. Cette fidélité entre les deux classes, reflet d’une confiance réciproque, entraîna que souvent des nouveau-nés roturiers eurent pour parrains ou marraines des personnages titrés. La plupart du temps, il s’agit sans doute de membres de la famille du seigneur propriétaire du foncier exploité par leurs parents. À Plouguerneau, on peut ainsi trouver Symon du Mouster de Kervereg, Denys de Lesmel et d’autres..., maintes fois cités comme témoins et signataires des actes de baptêmes de la paroisse.

À Kernilis, il en était de même ; en mai 1688, le parrain de Barbe, fille de Jean Le Chapalain et de Catherine Berder fut l’écuyer Guillaume Le Jeune, seigneur de Kerbaronnou. Il s’agit probablement de l’expert royal demeurant au manoir de Trébodennic⁸. La marraine fut l’*honorable dame* Barbe Corre, aïeule de l’enfant

Jean Chapalain mourut prématurément en 1694 et sa veuve se remaria deux ans plus tard avec Goulven Deniel, domanier de Kerandraon, la plus importante exploitation agricole de la paroisse de Plouguerneau. Leurs descendants exploitèrent ce vaste domaine, jusqu’à son démembrement vers 1860.

Jean Chapalain avait un frère, peut-être jumeau, Gabriel. Le 15 juillet 1688, Gabriel s’unit à Marie Fily de Plouguerneau. Elle donna naissance à, au moins, sept enfants jusqu’à sa mort à Kerives-Vras en 1702.

⁷ Le système du domaine congéable laisse au propriétaire foncier la pleine possession des terres (fonds), mais le fermier ou convenancier, possède les édifices et superficies (bâtiments, talus...). Le convenancier ne peut être expulsé sans le remboursement de la valeur de ces biens.

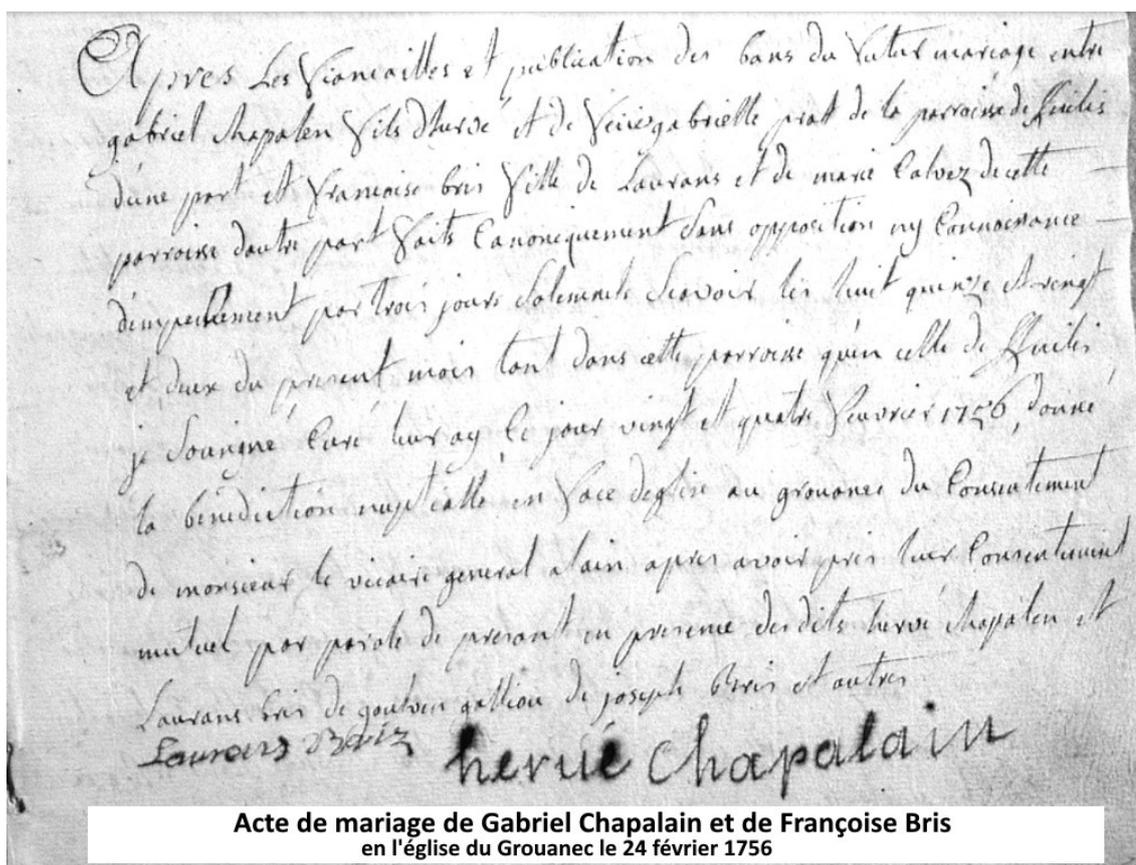
⁸ Louis Elegoet : « Une famille de paysans, onze générations de Bretons », éditions Le Télégramme, 2004.

En 1722, l'un d'eux, Hervé, épousa à Kernilis Gabrielle Prat native de Kerbrima en Plouarzel. Ils engendrèrent huit enfants qui furent baptisés en l'église paroissiale de Kernilis entre 1723 et 1741.

Ils étaient tous nés à Kerives. Le lieu de naissance est tantôt dit *Kerives-Vras*, *manoir de Kerives Vras* ou *manoir de Kerives situé au bourg*, par les scribes des registres paroissiaux.

Cinq membres de cette fratrie se marièrent :

- Barbe en 1752 à Kernilis, avec François Le Boulch de Lannilis.
- Marie-Anne en 1760 à Kernilis avec Vincent Grall de Guiquello. Il était veuf de Marie Abjean.
- Anne en 1764 à Kernilis, avec Jean Ulvoas de Kernilis.
- Hervé en 1767 à Loc-Brévalaire, avec Marguerite Lescop native de Saint-Frégant, puis avec Françoise Kerboul à Plouvien en 1777.
- Après la mort de Jean au manoir de Kerives à l'âge de dix-neuf ans en 1742, Gabriel devenu l'aîné des garçons, fut destiné à succéder à son père Hervé devenu veuf en 1753. Le 24 février 1756 en l'église du Grouanec⁹, Gabriel épousa Françoise, fille de Laurens Le Bris et de Marie Calvez, domaniers¹⁰ du grand domaine agricole de Kernevez-Gorrebloue.



⁹ En la paroisse de Plouguerneau, les mariages et les baptêmes étaient toujours célébrés dans l'église paroissiale. Au Grouanec, n'avaient lieu que les sépultures. Exceptionnellement, des mariages y furent célébrés, car autorisés par une autorité ecclésiastique supérieure au recteur de Plouguerneau. Ces dispenses pouvaient être accordées à des notables demeurant dans le secteur de Gorrebloue ; elles dépendaient de leurs relations et donc de leur niveau social.

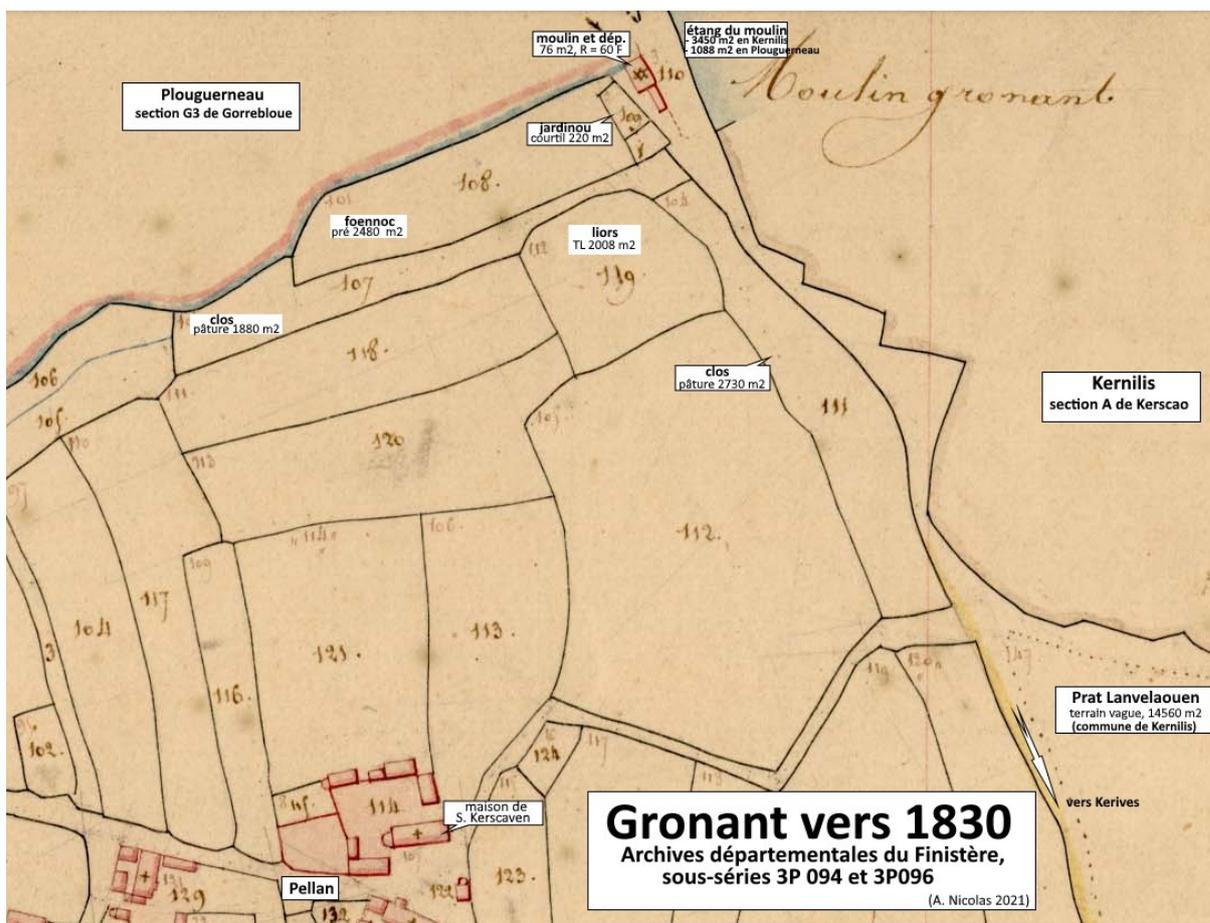
¹⁰ Synonyme de « fermier » ou « convenancier » d'un domaine congéable.

Hervé, leur probable unique enfant, naquit dès le 18 décembre de cette même année à Kerives Vras.

Quelque vingt ans plus tard, le 4 février 1777, il se maria avec Marie-Anne Kerboul. Née en 1755, elle est fille de François Kerboul décédé au manoir de Kerbreden en Plouvien six mois plus tôt.

Ce même jour, un autre mariage eut lieu à Plouvien ; Hervé Chapalain, oncle et parrain du précédent Hervé, s'unissait à Françoise Kerboul sœur aînée de Marie-Anne. Elle était veuve d'Hervé Garven mort à Kerbreden moins de neuf mois auparavant. Le nouveau marié était veuf de Marguerite Lescop décédée à Kerives Vras en 1773 après six ans de mariage. Il s'établit à Plouvien avec sa nouvelle épouse et remplaça Hervé Garven au domaine de Kerbreden.

Ce remariage mettait fin à la cohabitation des frères Gabriel et Hervé Chapalain au manoir de Kerives. Hervé vécut à Kerbreden jusqu'à la fin de ses jours et y mourut le 10 prairial an 2 à l'âge de cinquante-quatre ans.



À Kerives-Vras, son filleul et Marie-Anne Kerboul donnèrent le jour à au moins neuf enfants entre 1778 et 1795. L'un deux mourut à la naissance en 1791 et cinq

n'atteignirent pas l'âge adulte. Au moment de la naissance de Marie-Yvonne le 11 thermidor an 3, Hervé Chapalain était devenu juge de paix.

Après le décès de son père Gabriel en 1809, il devint propriétaire du moulin de Gronant et des terres en dépendant. Peu de temps après l'adoption du cadastre napoléonien pour Kernilis, il mourut à Kerives-Vras le 20 mai 1832.

Gabriel, son fils aîné né à Kerives le 25 septembre 1778, survécut et il avait épousé Gabrielle Uguen à Plabennec le 19 messidor an 10. Avec ses deux sœurs Marie-Jeanne et Marie-Yvonne demeurant à la Croix-Rouge au Folgoët, il hérita du moulin de Gronant qui fut sans doute vendu à la famille des meuniers Cloître vers 1850.

Gabriel Chapalain est mort à Kerivez-Vras le 7 février 1844.

Auparavant, en 1840, deux mariages avaient eu lieu. Le 10 février, Gabriel avait marié son fils Hervé à Marie-Yvonne Berthou de Lavengat. Le 5 novembre, sa fille Marie-Anne s'unit à Yves Abjean du Bourg de Plouguerneau.

Les deux couples s'étaient installés au manoir de Kerives-Vras.

La saga des Léost, fermiers du moulin de Gronant vers celui du Vern

Gabriel Stéphan, beau-père de Goulven Léost, est décédé au moulin de Gronant le 7 juin 1815 à l'âge de soixante-dix ans. Originaire de Plabennec, il s'était marié à Lannilis en 1769 avec Marie Lavanant. Les nouveaux mariés s'installèrent au moulin de Poulfougou en cette paroisse. Ils y mirent au monde six enfants jusqu'à 1779, année de naissance de Marie-Françoise la benjamine.

Après 1781, ils quittèrent la paroisse de Lannilis pour celle de Plounevez, et y tenir le moulin de Kerhaz.

Ils y habitaient lors du mariage de Marie-Françoise Stéphan avec Goulven Léost le 18 brumaire an 11 à la mairie de Plounevez-Lochrist. Par la suite, ils partirent pour le moulin de Kerallé en Saint-Vougay où mourut Marie Lavanant en 1807.

Goulven Léost est âgé de vingt-trois ans et demeure à Plouguerneau, probablement employé dans un des nombreux moulins de cette commune. Son père, Étienne, est veuf de Françoise Lavanant et demeure au moulin de Saint-Jean Balanant en Plouvien, où sa femme est morte le 14 ventôse an 3. Il n'y a pas lien de parenté proche entre Françoise et Marie Lavanant, la désormais belle-mère de son fils. À la fin de ses jours,

Étienne Léost se retira chez son fils au moulin de Gronant et y décéda le 24 février 1821.

En 1802, les deux nouveaux conjoints ont de nombreuses attaches familiales à Plouguerneau. Parmi les témoins au mariage, outre le père de Goulven Léost, on note Goulven Tanguy, beau-frère du marié. Époux de Suzanne Léost, il est meunier au moulin de Kerouartz au Traon. Les autres témoins cités sont le père de Marie-Françoise Stéphan, demeurant au moulin de Kerhaz en Plounevez, et Yves Cardinal, son oncle, époux de Marie-Gabrielle Lavanant. Ces derniers sont meuniers au moulin de Kerverec en Plouguerneau. Tous les témoins ont su signer l'acte de mariage.

Goulven Léost s'installe comme gendre chez ses beaux-parents au moulin de Kerhaz et le couple y reste au moins jusqu'à la naissance de leur fils Prigent en 1805.

En 1807, Toussaint leur second fils, vient au monde et sa naissance est déclarée à la mairie de Plouguerneau. Ses parents demeurent en effet au Val, peut-être temporairement hébergés par Goulven Tanguy du moulin de Kerouartz. Ils n'y restent que peu de temps ; Alain Léost naît le 15 décembre 1809 au moulin de Kerdroc en Guissény, que Goulven et sa femme ont pris en fermage.

Après avoir quitté Kerdroc, probablement à la fin d'un bail de neuf ans, Goulven a affermé Gronant. Après la mort au moulin en juin 1815 de Gabriel Stéphan, son beau-père qu'il hébergeait à cause de son grand âge, Marie-Yvonne, sa fille, y voit le jour le 29 mai 1816. Elle vécut moins de deux mois. Cette naissance sera suivie de celle Marie-Claire en 1817.

En 1820, naquit Goulven qui mourut à l'âge de deux mois le 10 octobre. Le benjamin Gabriel, vit le jour en 1822, quatorze mois après le décès de son aïeul Étienne Léost que son âge de quatre-vingt-deux ans avait fait se retirer à Gronant.

Finalement, de 1802 à 1822, Goulven Léost et Marie-Françoise Stéphan mirent au monde dix enfants. Quatre moururent en bas-âge.

Toussaint eut un destin tragique. Matelot de troisième classe sur le vaisseau de soixante-quatorze canons « Le Superbe » armé à Toulon, il se noya le 15 décembre 1833, avec huit autres marins, en tentant d'évacuer le navire drossé à la côte par une violente tempête vers Parikia dans l'île de Paros en Grèce. Son cadavre fut retrouvé le lendemain et il fut inhumé au cap Delphini situé à proximité du port¹¹, en même temps que ses camarades d'infortune. L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 26 juin 1834, commune où il demeurait avant son enrôlement dans la marine.

Lors du dénombrement de la population en 1836, Goulven Léost et Marie Stéphan vivent à Gronant avec quatre enfants célibataires : Alain et Jean, tous deux nés à

11 [Source : http://www.archeosousmarine.net](http://www.archeosousmarine.net)

Kerdroc, Marie-Claire et Gabriel nés à Gronant. L'aîné, Prigent travaille comme meunier à l'extérieur.

Les meuniers entretiennent des relations avec leur voisin de Croazic-Ouarn ; Goulven Léost est cité comme témoin dans l'acte de naissance de Marie-Claire Ulgoas née dans ce moulin le 17 mai 1835. Il le sera aussi pour la naissance d'Anne en 1838.

Les meuniers Léost quittent Gronant vers 1842 pour s'établir au moulin du Vern en Loc-Brévalaire. Avec ses soixante francs de revenus, selon l'état des sections du cadastre de Kernilis édité en 1831, le moulin est sans doute devenu trop petit pour la famille Léost qui en 1841 compte, en plus des parents âgés d'une soixantaine d'années, une fratrie de quatre enfants qui ont entre vingt-quatre et trente-cinq ans. De plus, le 7 novembre 1840 à Kernilis, Alain Léost demeurant au moulin de Gronant s'est marié avec Marie-Jeanne Le Dall née en 1813 à Kerhabo en Plouguerneau. Le nouveau couple s'est installé au moulin où naît leur fille Anne en 1841.

Il est possible que la modestie de Gronant et une occasion pour s'installer dans un moulin plus important incitent la famille à quitter Kernilis vers 1842.

Le 18 janvier 1843, Gabriel fils d'Alain Léost et de Marie-Jeanne Le Dall naît au moulin du Vern en Loc-Brévalaire, un moulin autrement plus imposant que Gronant désormais occupé par Yves Cloître. Le rapport annuel annuel du Vern, officiellement indiqué pour 1830, est en effet de trois cents francs.

Le 28 avril 1849, Jean Léost épousa Marie-Anne Bothorel, meunière au moulin de la Motte en Plabennec, où ils s'installent.

Le 5 février 1855, un double mariage eut lieu à Loc-Brévalaire : Marie-Claire Léost épousait François Bothorel de Plabennec, et son jeune frère Gabriel, natif du moulin de Gronant le 24 avril 1822, convolait avec Marie-Jeanne Le Roux originaire du Drennec.

Marie-Françoise Stéphan mourut au moulin du Vern le 19 mars 1856 et Goulven Léost le 29 décembre 1860. Selon le recensement de 1861, Alain Léost a pris la direction du moulin, ou vivent désormais deux familles : la sienne et celle de Gabriel, son frère. Alain disparut au moulin dit de Launay¹², *milin ar Vern*, en 1865. Il était âgé de cinquante ans-sept ans.

Vers 1870, Gabriel, sa famille et son frère aîné Prigent âgé de près de soixante-cinq ans, quittent le moulin du Vern et partent tenir celui de Pentreff en Plabennec. Le moulin de Loc-Brévalaire se dépeuple. En 1876, il ne reste plus au Vern que Marie-Jeanne Le Dall et trois de ses enfants, célibataires âgés de trente-trois à vingt-sept ans.

Prigent et Gabriel Léost moururent tous deux au moulin de Pentreff : le premier en 1883 et le second en 1892. Marie-Jeanne Le Roux y décéda également en 1910. Paul Jacolot, son gendre, tenait le moulin depuis le décès de son beau-père

12 Traduction assez maladroite de « l'aulnaie » (lieu planté d'aulnes, *gwern* en breton) ou de marécage *ar vern*.

Deux autres des enfants de Marie-Jeanne Le Dall, eux aussi célibataires, Anne née à Gronant en 1841 et Jean nés au Vern, se sont établis au moulin de Lescoat situé en Lanarvily à cinq-cents mètres du moulin de leur mère. C'est aussi un établissement important qui appartient à Amédée de Vincelles demeurant au château voisin ; en 1830, le revenu annuel était estimé à deux cents francs et en 1891, ils emploient quatre domestiques âgés de vingt-trois à quarante-neuf ans.

Anne trépassa au moulin de Lescoat le 12 janvier 1895.

Sa sœur, Marie-Claire Léost femme de François Bothorel mort en 1894, était décédée six ans auparavant au moulin de Pontanet en Plabennec en 1889.

En 1900, Jean Léost a trouvé une âme sœur de vingt ans sa cadette : Angèle Simon née à Kernaeret-Bras en Loc-Brévalaire en 1865. De leur union, quatre enfants naîtront à Lescoat entre 1902 et 1908.

Ce moulin cesse son activité avant 1921. Au Vern, Jean est revenu à son moulin de naissance avec sa famille où demeure aussi son frère Gabriel né en 1847. Resté célibataire, celui-ci meurt en 1922 précédant de quinze mois son frère dans la tombe.

Les fils d'Angèle Simon et de Jean Léost, Gabriel et Jean, épouseront deux sœurs Coz et perdureront l'activité de la minoterie du Vern jusqu'au dernier quart du 20ème siècle. Les descendants d'Alain Léost et de Marie-Jeanne Le Dall tiendront les moulins du Vern, du Coumou en Plouvien et de Lescoat en Lanarvily, jusqu'à la fin de l'activité meunière.

Cloître, ou les derniers meuniers à Gronant

Au départ de Goulven Léost de Gronant vers 1842, les héritiers d'Hervé Chapalain de Kerives-Vras avaient affermé le moulin à Yves Cloître.

Fils de Yves et de Marie Lavanant, le nouveau fermier avait vu le jour au moulin de Kerouant en Ploudaniel le 11 juillet 1813. À la mairie de Plouguerneau, le 21 novembre 1844, il se maria avec Marie-Anne Bleunven, sa voisine demeurant à Lannebeur à cinq cents mètres de Gronant.

Ils eurent quatre filles et Jean-Marie, qui naîtront entre 1845 et 1854.

Yves Cloître devint veuf de Marie-Anne Bleunven décédée au moulin le 3 janvier 1866, à l'âge de cinquante-trois ans. Il ne survécut que sept mois à sa femme et mourut la même année le 21 août. Le moulin de Gronant n'est plus occupé que par leurs enfants. Âgés de dix-neuf à douze ans, ils sont à peine sortis de l'adolescence.

Parmi eux, Rosalie Cloître est décédée célibataire à Gronant le 1^{er} mars 1874 à l'âge de vingt-trois ans. Les témoins cités sur l'acte de décès furent Jean-Marie, son frère âgé de vingt-six ans et Guillaume Kerscaven, trente-deux ans, leur voisin de Pellan.

Le 27 mai 1877, un double mariage a lieu à Kernilis. Jean-Marie et Marie-Anne Cloître, demeurant au moulin de Gronant, épousent respectivement Marie-Anne Bernard originaire de Guissény et Joseph Guiziou natif de Drézidou en Lannilis.

Jean-Marie le premier enfant de Jean-Marie Cloître et de Marie-Anne Bernard vient au monde à Barullic en Saint-Pierre Quilbignon le 4 mars 1878. Son père a quitté le moulin de Gronant pour devenir riveur au port de Brest. Son épouse est ménagère.

Néanmoins, le couple délaisse rapidement la banlieue de Brest et revient à Kernilis. En septembre 1880, Yves Cloître naît à Prat-ar-Venec. Son père est tantôt dit cultivateur, tantôt meunier. Il est sans doute employé comme journalier dans des fermes ou des moulins des environs. Le recenseur de 1881 le place comme demeurant à Prat ar Venec et domestique au moulin de Carman.

En 1884, il perd son fils aîné, mort à l'âge de six ans. En 1887, le meunier est devenu tailleur de pierres et il habite le hameau de Penquear. Il est bedeau de la paroisse de Kernilis en 1906 et demeure à Poul-ar-Born.

Marie-Anne Bernard mourut le 18 juillet 1916 à Poul ar Born et son époux la suivit dans la tombe le lendemain. Ils avaient mis au monde cinq enfants. Yves épousa en 1908 Marie-Louise Talec de Ranorgat en Plouguerneau. Ils furent les parents de Job Cloître que nous avons bien connu comme secrétaire de mairie à Kernilis durant de nombreuses années.

Charron-charpentier Yves est décédé en 1929 à Prat al Lan. Les autres moururent célibataires. La dernière fut Bernadette en 1971, au bourg de Kernilis.



Les autres mariés du 27 mai 1877, Joseph Guiziou et sa femme Marie-Anne Cloître, sont cultivateurs à Prat-al-Lan en Kernilis. Au moment du recensement de 1881, ils viennent de quitter Gronant avec leurs deux filles nées au moulin : l'aînée en février 1879 et la seconde en mars 1881.

Joseph Guiziou fut donc sans doute le dernier meunier à exploiter le vieux moulin.

Après avoir été cultivateur, il devint tailleur de pierres à Prat-Kerives, puis journalier dans les communes limitrophes de Brest. Il mourut en 1920 au Relecq-Kerhuon, cinq ans après sa femme décédée à Guipavas en 1915.

Le 22 février 1880, Anne Cloître se maria avec Gabriel Fichoux, veuf de Marianne Nédélec décédée au Naount moins de quatre mois auparavant. Gabriel mourut en 1902 et Anne seize ans plus tard, le 29 mai 1918. Ils avaient donné naissance à cinq enfants, dont trois disparurent en bas-âge. Gabriel né en 1887 mourut célibataire au Naount en 1938. Marie-Anne, l'aînée, fut la seule à avoir une descendance. Elle épousa Joseph Tanguy en 1910 et mourut au Naount en 1955.

Abandonné depuis 1881, le moulin est considéré démoli par les services fiscaux en 1886. Après avoir été longtemps visibles, les ruines disparaîtront lors de l'aménagement de la route entre Lannebeur et Kernilis vers 1970.

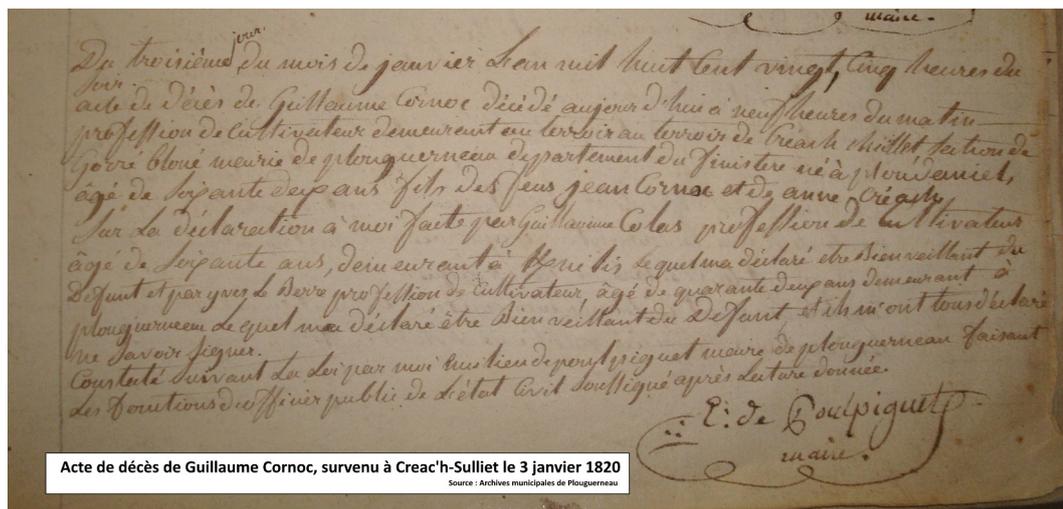
Douric-Pellan

Bâti au pied de la côte de Creac'h-Sulliet, ce moulin n'eut probablement qu'une existence éphémère.

Creac'h-Sulliet est un lieu situé aux confins de Kernilis, au sud-est de la commune de Plouguerneau.

Au début du 19^{ème} siècle, il comprenait un habitat, qui ne fut peut-être que temporaire. Claudine Thépaut y mourut le 20 avril 1815. Veuve de Hervé Milbéo décédé à Pellan en 1783, elle s'était remariée avec Guillaume Cornoc à Kernilis en 1785. Selon les actes de baptême ou de naissance de leurs trois enfants, ils avaient d'abord demeuré au bourg de la paroisse, puis à Prat-Treverroc.

Nous ignorons l'année de leur arrivée à Creac'h-Sulliet. Guillaume Cornoc y mourut cinq ans après sa femme en 1820.



Lors du recensement de 1836, le site n'est plus occupé.

Le moulin de cet endroit n'est pas répertorié dans le cadastre de 1840. En 1876, année où il fut transformé, ou bâti, selon la matrice cadastrale des constructions et

démolitions, son revenu indiqué par les services fiscaux est de quinze francs. Il appartient à la veuve de Pierre Rucard demeurant à Kerandraon.

Il ne fut probablement qu'un moulin construit pour les besoins d'une unique ferme.

Dans les années 1950, la retenue d'eau existait toujours, ainsi qu'un de ses pignons qui disparut pour une récupération de pierres vers 1980.



Son nom reste assez mystérieux. Anna Vari Arzur l'appela Douric-Pellan¹³, information qu'elle recueillit sans doute de Pierre Landuré, voisin du moulin et lointain parent des anciens propriétaires.

En 1840, lors de l'établissement du premier cadastre de Plouguerneau, la propriétaire désignée des terres où le moulin sera bâti plus tard était la veuve d'Yves Paul. Il s'agit de Marie-Anne Anton, fille de Goulven Anton et de Marie Le Dall. Elle demeurait à Lannebeur dans le manoir dit aujourd'hui *an ti coz* qui avait été bâti par ses parents vers 1792.

Le 10 floréal an 10, elle avait épousé Yves Paul âgé de dix-huit ans, natif de Kerazan. Il vint comme gendre chez ses beaux-parents. Plusieurs enfants naquirent de cette union, dont Marie-Jeanne en 1810.

En 1833, elle se maria avec Pierre Rucard demeurant avec ses parents dans le vieux manoir de Kerandraon, où l'époux était né en 1803. Il dirigeait le grand domaine depuis la mort de son oncle François en 1825 puis de son père Louis en 1828, qui l'exploitaient en société de ménages.

Marie-Anne Anton devint veuve d'Yves Paul en 1822. Elle-même mourut à Lannebeur en 1855 et sa fille Marie-Jeanne, épouse de Pierre Rucard de Kerandraon, hérita des terres situées vers Creac'h-Sulliet.

13 « Regards d'enfants sur les moulins de l'Aber-Ac'h ». Skolig al louarn (Plouvien). Novembre 2000.

À Kerandraon, les ayants droits de Louis Rucard et Marie-Anne Laot, et ceux de François Rucard et Françoise Laot, héritiers de Gabriel Laot qui tenait le domaine congéable de Kerandraon à la fin du 18ème siècle, cohabitaient au manoir et tenaient la ferme en commun jusqu'au partage du grand domaine en 1862.

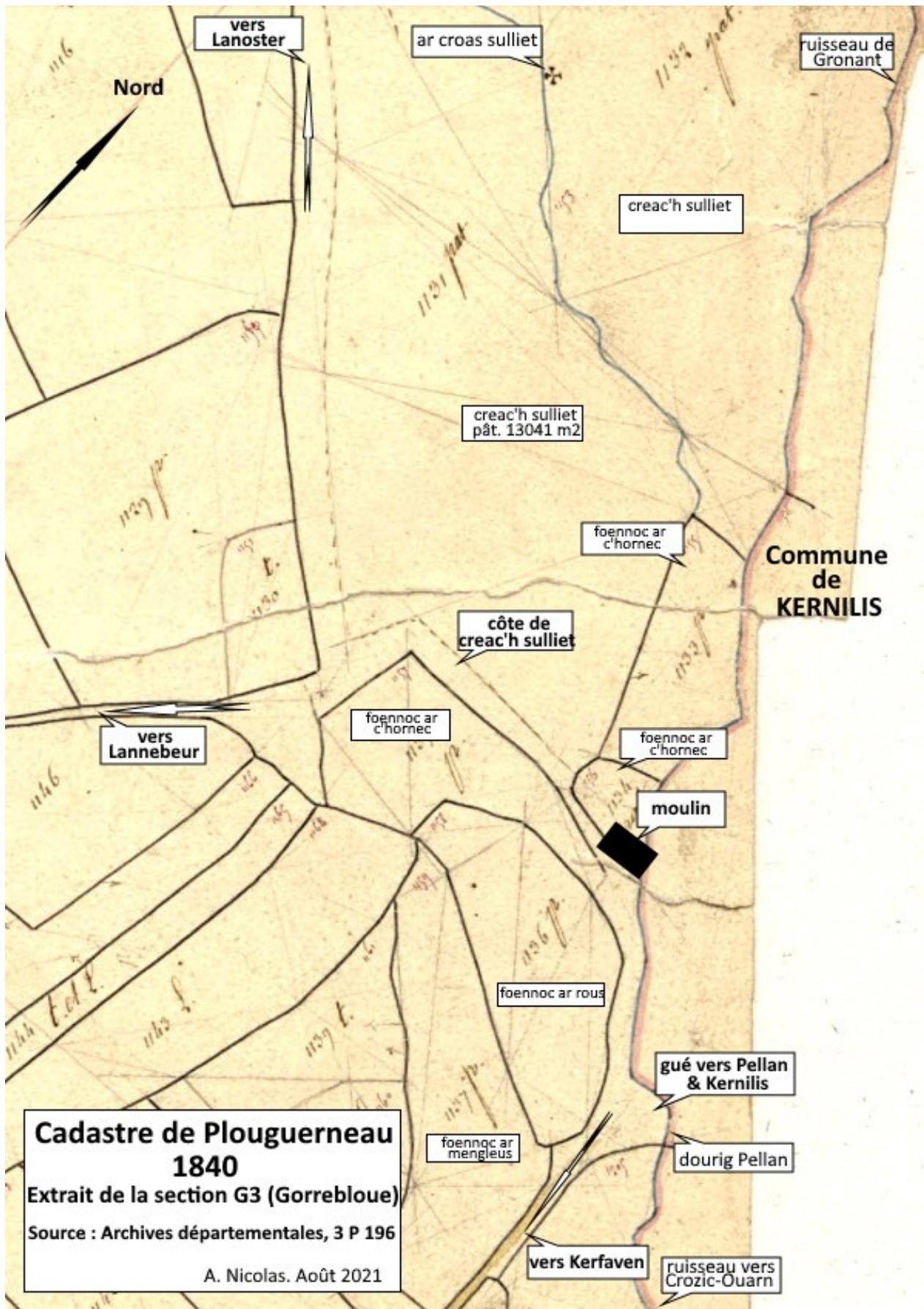
La partie est du manoir fut attribuée aux descendants de Louis Rucard, dont faisait partie Pierre marié à Marie-Jeanne Paul.

Leurs deux garçons prénommés François-Marie étaient morts jeunes et non mariés. Marie-Anne, restée leur unique enfant, épousa Yves Simier natif de Kernevez-Gorrebloue en 1863. Ils n'eurent qu'un fils mort à l'âge de deux mois en 1869. Marie-Anne le suivit dans la tombe un an plus tard.

Pierre Rucard mourut à Kerandraon le 24 octobre 1871.

Après la mort de son époux, Marie-Jeanne Paul partagea la demeure de Kerandraon avec Angèle Rucard, sa tante par alliance, et Yves Simier son gendre veuf qui mourut sans postérité le 7 mai 1883, laissant les deux femmes âgées de soixante-treize et soixante-quatre ans respectivement, assurer l'exploitation de la ferme de Kerandraon.

Elles s'en retirèrent bientôt : Angèle partit s'établir au bourg de Plouguerneau et Marie-Jeanne Paul chez un de ses neveux à Ranargroas. Elle y mourut en 1890, année où le moulin de Douric-Pellan fut déclaré démoli par les services fiscaux.



Les vestiges d'un mur mystérieux !



À mi-distance entre Dourig-Pellan et Croazic-Ouarn, sur les deux rives du ruisseau qui sépare les actuelles communes de Plouguerneau et Kernilis, on peut observer plusieurs vestiges de constructions, peut-être assez anciennes.

Ce sont les restes des soubassements d'un mur. Ils sont constitués de pierres bien façonnées. L'origine et le dessein de ces vestiges nous sont mystérieux.

S'agit-il des restes d'un moulin ou d'un barrage destiné à une quelconque utilisation, comme la délimitation de deux fiefs ?

Nous ne saurions émettre aucune hypothèse convaincante.

Croazic-Ouarn

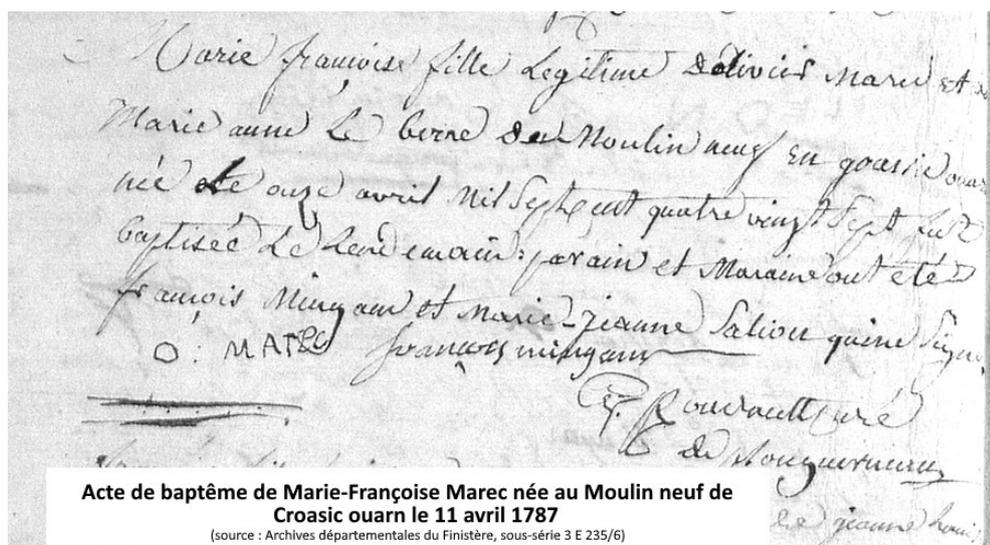
Des documents, que nous n'avons pu identifier, et des traditions locales avanceraient que le moulin de Croazic-Ouarn, *la petite croix de fer*, dépendait du manoir de Prat-Yann en Kernilis¹⁴.

En fait, le lieu comprend deux moulins situés sur le ruisseau qui constitue la majeure partie de la limite entre Plouguerneau et Kernilis.

Les vestiges des deux bâtisses sont toujours visibles. Le plus ancien, le moulin aval, est situé en Plouguerneau, comme la prairie inondable utilisée comme étang pour alimenter le moulin amont bâti sur le territoire de Kernilis. Ce dernier fut qualifié de *moulin neuf* avant la Révolution de 1789.

Marie-Françoise fut baptisée à Plouguerneau le 12 avril 1787 et son parrain fut François Mingam, meunier au Diouris. Elle était née au dit *moulin neuf de Croazic-Ouarn* le jour précédent.

Il est possible que ses parents, Olivier Marec et Marie-Anne Le Berre, mariés en 1784 à Plouguerneau, viennent d'élire domicile dans le nouveau moulin qui vient d'être bâti. Peut-être habitaient-ils auparavant dans le petit moulin, ou bien que le moulin principal était situé en Plouguerneau avant la transformation des paroisses en communes vers 1790. En 1787, ils étaient donc paroissiens de Plouguerneau, et le nouveau-né ne pouvait être baptisé à Kernilis.



14 Selon le *droit de ban*, privilège qui fut supprimé dès le début de la Révolution en août 1789.

Olivier Marec naquit en 1749 à Treongar, et il passa une partie de son enfance au moulin de Guerniguel où son père Michel fut meunier au moins de 1753 à 1758. Ses parents se déplacèrent beaucoup : Tremenec'h, Treongar, moulin de Guerniguel, Lannebeur. Claudine Bescond, sa mère, mourut dans ce village en 1774.

Michel Marec survécut longtemps à sa femme. Devenu tisserand, activité adaptée à la condition des personnes âgées, il est décédé à l'âge de soixante-dix-huit ans au bourg de Kernilis le 10 floréal an 9.

Son fils, Olivier, n'était resté à Croazic-Ouarn que pour la durée d'un bail de neuf ans. Peu de temps après la naissance de Marie-Françoise, le couple quitta le moulin et partit exploiter une ferme à Kérizoc, où naquit leur fille Anne le 27 avril 1793.

Le 9 mars 1794 (19 ventôse an 2), en réponse à une sommation des autorités révolutionnaires, Joseph Le Roux, François Landuré et Gabriel Cléac'h, tous membres du Conseil municipal de Kernilis, dressent et paraphent un état des moulins de la commune.

Le moulin de Coazic-Ouarn est tenu par Marie Bozec. Il est dit être à *deux tournants*, sans doute un par moulin, et on allègue que *faute de réparations ils ne peuvent moudre que 15 quintaux par jour*.

Le Coat de Carman, meunier éphémère à Croazic-Ouarn vers 1810.

Goulven Le Coat est décédé au moulin de Croazic-Ouarn en Kernilis le 30 janvier 1811 à l'âge de trente-huit ans.

Les témoins cités dans l'acte rédigé le lendemain furent ses beaux-frères : Jacques Godoc, tisserand, et Yves Gac, garçon meunier âgé de trente-sept ans. Ils demeurent tous deux au bourg de Kernilis.

Né le 8 septembre 1770, Goulven est originaire du moulin de Carman, tenu par son père Gabriel Le Coat de 1767 jusqu'à son décès en 1802, puis par ses fils.

Le 26 pluviôse an 11, Goulven avait convolé à Landerneau avec sa quatrième épouse, Marie-Anne Péron qui demeurait au Lech en cette commune. Avant ce mariage, il était déjà veuf de Marie-Antoinette Dagorn décédée à Carman le 10 germinal an 5 à l'âge de vingt et un ans, puis de Marguerite Gac et enfin de Catherine Guéguen, toutes trois mortes en ce même moulin après un court mariage avec le meunier.

Parmi les enfants qu'il eut de ses trois premières épouses, seul Gabriel né de Marie-Antoinette Dagorn le 27 pluviôse an 5 atteignit l'âge adulte. Il mourut à Keraoulet au Drennec en 1872, probablement célibataire.

Au moulin de Carman, Marie-Anne Péron donna naissance à quatre enfants. Ils y moururent tous en bas-âge, dont le dernier, Jean-Marie âgé de dix-huit mois fut enterré le 25 février 1810.

Désormais sans enfants, Goulven Coat et son épouse partirent pour Croazic-Ouarn, probablement à la Saint-Michel de cette même année. Le meunier y décéda quelques mois plus tard, le 30 janvier 1811.

Le 5 août, Marie-Anne Péron lui donna un fils posthume qui fut prénommé Paul. Les témoins cités dans l'acte furent Paul Madec, âgé de trente-cinq ans, cultivateur à la métairie du Lech en Landerneau, et Jacques Godoc, cinquante-cinq ans, tisserand au bourg de Kernilis.

Paul Madec est beau-frère de Marie-Anne Péron. Il est marié depuis le 10 thermidor an 7 avec Marie-Anne Péron, jeune sœur homonyme de la précédente. Toutes deux avaient été baptisées en l'église de la paroisse de Saint Houardon à Landerneau : la première le 6 novembre 1770 et la seconde le 20 juin 1781.

Devenue veuve, l'aînée quitta rapidement Croazic-Ouarn et se retira à la métairie du Lech, dans sa famille. Paul Coat, son unique fils survivant, y mourut à l'âge de onze mois le 29 juin 1812.

Le site de Croazic-Ouarn vers 1830.

Selon le cadastre napoléonien terminé à Kernilis en 1831, le propriétaire du lieu de Croazic-Ouarn est Yves Floch, meunier au Val¹⁵.

Fils de Jaoua Floch et de Marie-Anne Toullec, il était né à Penquer-Coz, village de la paroisse de Plouvien en 1786. Avant l'âge de trois ans, il avait suivi ses parents au moulin de Keriber, situé à quelques centaines de mètres de ce hameau.

Le 27 mai 1809, un double mariage eut lieu à Plouguerneau : Yves et Marie-Anne Floch du moulin de Keriber en Plouvien épousaient respectivement Marie-Anne et Jean-Marie Bozec du Grand-Moulin de Kelerven.

Les jumeaux Jaoua et Yves, les premiers enfants du couple formé par Yves Floch et Marie-Anne Bozec, vinrent au monde à Keriber le 21 avril 1810. Quand Marie-Anne,

15 Francisation du toponyme Traon. Hameau de Plouguerneau où « tournaient » une dizaine de moulins au début du 19^{ème} siècle.

leur troisième enfant, naît en 1812, la famille est déjà établie au moulin du Val en Plouguerneau.

À Keriber, ils avaient été remplacés par Jean-Marie Bozec et sa femme qui avaient quitté le Grand-Moulin pour aller demeurer avec Jaoua Floch. La cohabitation dura jusqu'au décès de l'aïeul en 1818. Vers 1821, la famille quitta Plouvien et revint à Plouguerneau tenir le moulin du Carpont.

Yves Floch et Marie Bozec finirent leurs jours au Traon : Yves mourut le 13 janvier 1832 et sa femme en 1845.

Nous ignorons le processus qui permit à Yves Floch de devenir propriétaire du moulin de Croazic-Ouarn. Peut-être fut-ce par un héritage provenant de la famille de sa femme, que l'on peut présumer parente de Marie Bozec qui tenait le moulin en l'an 2 de la République.

Les états des sections des premiers cadastres de Kernilis et de Plouguerneau permettent d'imaginer une vue

sommaire du site qui comprend deux moulins et leurs dépendances.

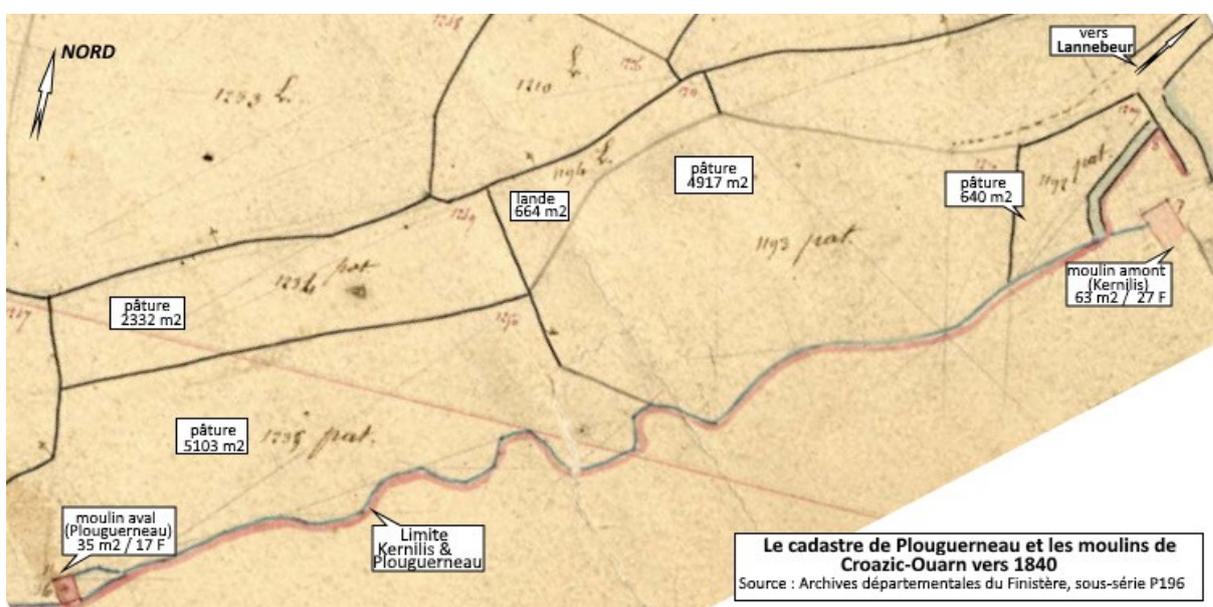


Le moulin principal est situé en Kernilis et procure un revenu annuel de vingt-sept francs. Son eau motrice provient de *lost al len*, un pré inondable de 4950 m² en la commune de Plouguerneau.

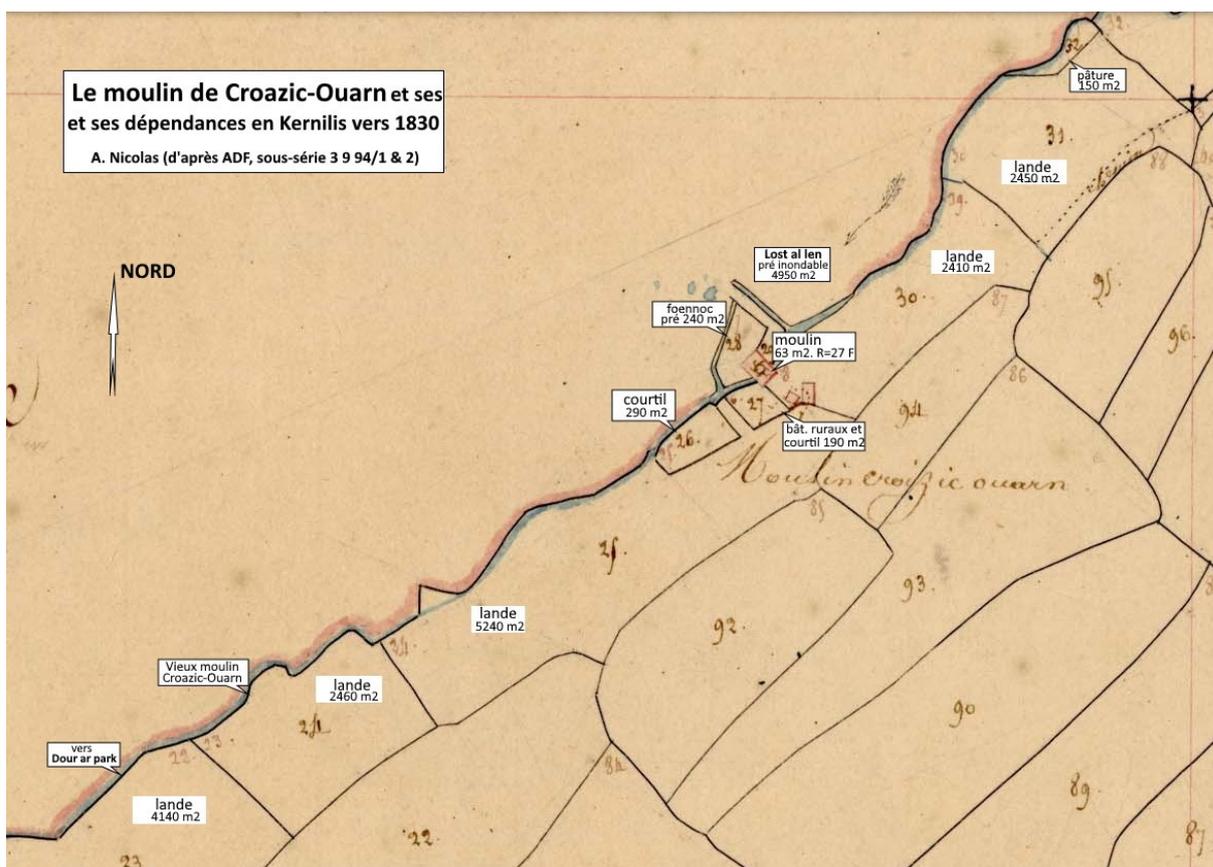
La machinerie est mue par une roue horizontale à pirouette qui tourne dans un puits construit en maçonnerie assez grossière.

Bâti à une centaine de mètres en aval, le second moulin dispose d'une petite retenue d'eau. Cependant la forte dénivelée, comme le témoigne l'éboulis rocheux que l'on peut toujours observer à l'emplacement de l'édifice, permet la création d'une cascade suffisante pour faire tourner une roue verticale. Bien plus modeste que le *moulin-neuf*, il procure néanmoins un revenu annuel de dix-sept francs, grâce à un rendement sans doute meilleur.

Les terres qui dépendent des moulins de Croazic-Ouarn couvrent un peu plus de quatre hectares. Elles s'étendent de part et d'autre du ruisseau et ne sont composées que de garennes et de prés. Il n'y a pas de terres labourables. Toutes les pâtures se trouvent sur la commune de Plouguerneau. Elles sont attenantes à des landes, pour une superficie totale de deux hectares et demi.



L'hectare et demi de terres situées en Kernilis, outre deux modestes courtils qui totalisent quatre cents mètres carrés, ne comprend que des terres incultes. La forte pente du versant les rend sans doute assez difficiles d'accès.



Les fermiers de Croazic-Ouarn vers 1830.

Né en octobre 1777, Guillaume Ulvoas était *marchand de terrinages* à Poulrod, village de Plounevez-Lochrist, dont il était natif. Le 21 prairial an 13, il devint meunier après son mariage avec Catherine Postec qui demeurait avec ses parents au moulin de Tournus situé dans cette commune.

Treize ans plus tard, Catherine mourut au Moulin-Neuf de Plouzévédé et Guillaume se remaria le 5 février 1820 avec Catherine Argouarch. De vingt ans sa cadette, elle était née le 25 fructidor an 5 à Cléder et avait perdu ses deux parents avant l'âge de dix ans. Elle quitta Tréflaouénan et s'installa au moulin tenu par son époux.

Quelques années plus tard, Guillaume Ulgoas et Catherine Argouarch ont quitté Plouzévédé. Probablement à la Saint-Michel de 1824, ils ont pris en ferme le Moulin-

Neuf de Plounevez-Lochrist, où naît leur fille Jeanne le 29 juin 1825. Elle y sera suivie par quatre autres frères et sœurs.

Le bail n'est pas renouvelé et Guillaume Ulgoas part vers Kernilis en 1833.

Peu de temps après l'arrivée de la famille au moulin de Croazic-Ouarn, les décès et les naissances se succèdent. Prigent, puis Jean-Marie, tous deux nés au Moulin-Neuf de Plounevez-Lochrist, meurent à moins de deux mois d'intervalle en septembre et novembre 1834. Ils avaient quatre et trois ans, respectivement.

La naissance de leur sœur Marie-Claire est déclarée en mairie de Kernilis le 17 mai 1835. Les témoins cités dans l'acte sont Prigent Cloître âgé de vingt-et-un an, meunier à Baniguel et Goulven Léost, meunier à Gronant

En 1836, Jean Ulgoas, aide-meunier est recensé au moulin. Né au Moulin-Neuf de Plouzévédé en 1811, Jean est fils de Guillaume et de Catherine Postec. Le 18 février 1838, il épouse Marie-Françoise Godoc. Lingère, elle est fille d'Étienne, tailleur au bourg de la commune. Jean Ulgoas s'installe chez ses beaux-parents et fera souche à Kernilis.

En 1840, un deuil supplémentaire frappe Croazic-Ouarn ; Jean-Louis, le dernier enfant de Guillaume Ulgoas et de Catherine Argouarch meurt à l'âge de deux mois en avril. Au moulin, l'existence est précaire ; le meunier est qualifié d'indigent par l'agent recenseur de Kernilis en 1841. Âgé de soixante-cinq ans, Guillaume quittera bientôt le moulin, sans doute à la fin du bail de neuf ans commencé vers 1833.

En l'année 1846 Guillaume Ulgoas est âgé de soixante-neuf ans et demeure au bourg de Kernilis. Il est dit *ex-meunier* par le recenseur et il est devenu indigent. Sa femme de quarante-et-un ans est mendicante. Ils demeurent avec cinq de leurs enfants qui ont de trois à vingt-deux ans.

Catherine Argouarch mourut au bourg de Kernilis en 1848. Cité comme témoin dans l'acte de décès, son époux vit de mendicité.

L'année suivante, il suivra son épouse dans la tombe. Il avait quitté Kernilis et demeurait au moulin de Kerany en Saint-Vougay, où il avait peut-être trouvé du travail pour tenter de survivre. Il avait soixante-douze ans.

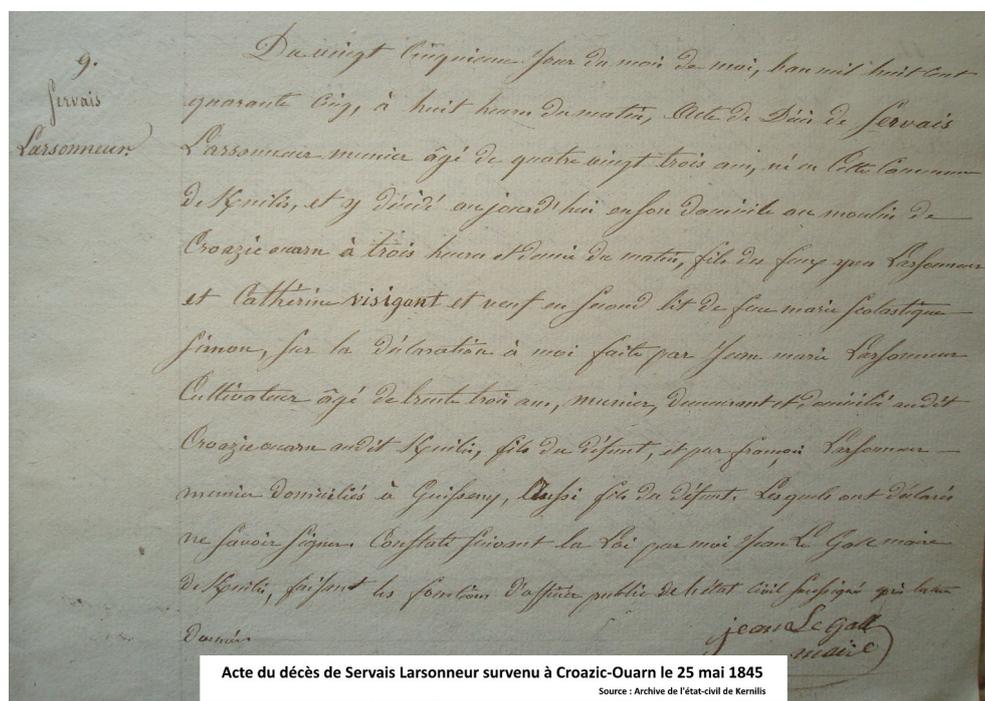
Ses remplaçants au moulin de Croazic-Ouarn seront Jean-Marie Larsonneur et Marie-Anne Coat qui se sont mariés en 1843 à Kernilis.

Né en 1811, Jean-Marie est l'enfant aîné issu du remariage de son père Servais, avec Marie-Scolastique Simon native de Plouider. Après dix-huit ans de mariage, Servais était devenu veuf de Marie-Anne Foricher décédée au moulin de Garnes en Saint-Frégant le 1^{er} novembre 1810.

Sa seconde épouse, mère de Jean-Marie, était morte au moulin de Brendaouez le 19 février 1830.

Le 14 juillet 1844, Claudine Larsonneur vient au monde au moulin de Croazic-Ouarn. L'un des témoins cités dans l'acte de naissance est Servais Larsonneur demeurant au moulin.

Âgé de quatre-vingt-un ans, c'est l'aïeul de l'enfant et il a sans doute quitté Brendaouez à cause de son grand âge. Baptisé à Kernilis en 1764, il fut meunier aux moulins de Kergoff puis de Garnes, en Saint-Frégant, et à Brendaouez en Guissény. Servais Larsonneur mourut moins d'un an plus tard à Croazic-Ouarn le 25 mai 1845.

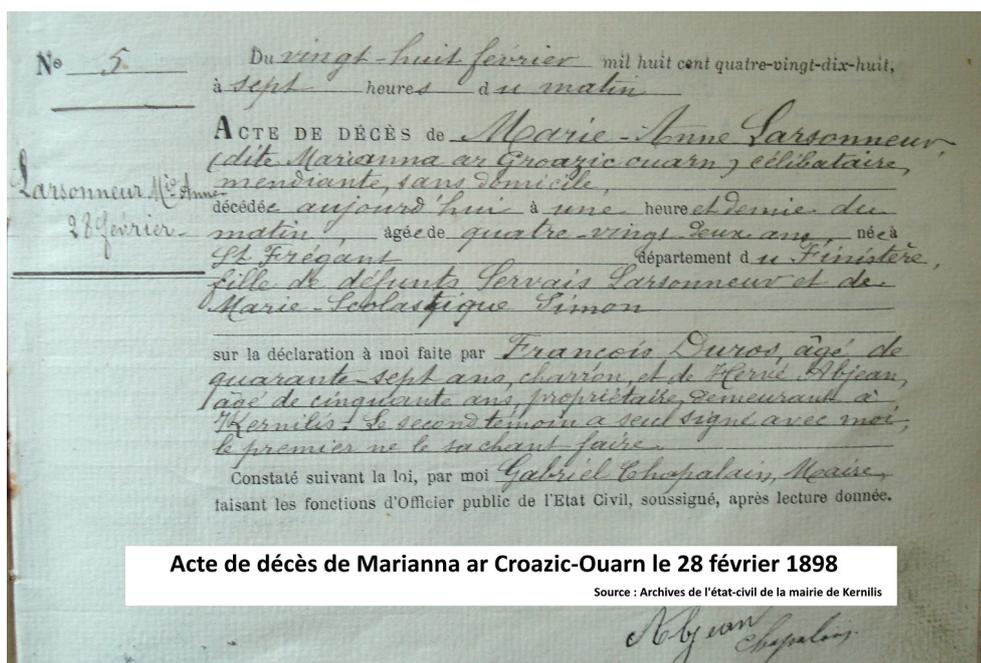


Deux ans après sa sœur Claudine, naquit Claude. Il ne vécut que cinq jours en mars 1846. Claudine mourut à Toul an Dour au Folgoët le 22 juin 1884, deux mois après son père et six ans après sa mère, tous deux mendiants décédés en ce même lieu. Célibataire, elle était dite *sans profession*.

À Croazic-Ouarn, naissances et deuils se succèdent à l'orée de la seconde moitié du 19ème siècle. Françoise et Marie-Renée Larsonneur voient le jour en 1847 et 1848. Toutes deux ne survivent que quelques jours. Marguerite naît au moulin le 7 août 1850. L'un des témoins cités dans l'acte de naissance est Yves Floch, âgé de trente-cinq ans, meunier au moulin du Traon en Plouguerneau. Marié avec Marie-Anne Francès depuis 1846, il est le fils d'Yves Floch décédé en 1832, propriétaire du moulin de Croazic-Ouarn vers 1830. Marguerite mourra à l'hospice du quartier du Château à Morlaix le 5 juin 1874. L'acte de décès fut retranscrit au Folgoët, où elle demeurait avec ses parents, mendiants, au lieu dit Toul an Dour. Elle était célibataire.

Lors du dénombrement de la population de 1851, Jean-Marie Larsonneur et sa femme sont dits *meuniers indigents* par l'agent recenseur. En plus de leurs deux jeunes enfants, Marie et Françoise, ils hébergent aussi une mendicante : Marie-Anne Larsonneur. Sœur cadette de Jean-Marie, elle est née au moulin de Garnes en Saint-

Frégant le 10 novembre 1814. Célibataire, mendiante sans domicile, dite *Marianna ar Croazic-Ouarn*, elle est morte à Kernilis le 28 février 1898.



Vers 1840, selon les matrices cadastrales de Plouguerneau et de Kernilis les moulins et les terres qui en dépendent sont la propriété des héritiers Floc'h du Val, peut-être *Milin an Traon*, en Plouguerneau.

Les héritiers sont Marie-Anne Bozec, veuve d'Yves Floch décédé au Traon le 13 janvier 1832, et ses enfants survivants : Claude, Marie-Françoise, Jaoua, Yves et Marguerite.

Marguerite Floch était née au Val en 1820. Elle convola avec François Olivier, parfois dit *Ollier*¹⁶, le 24 juillet 1847 à Plouguerneau. Garçon-meunier au moulin de Ranorgat, le marié était né au moulin de Penfeunteuniou en Sibiril le 27 février 1812. Les nouveaux époux s'installèrent au moulin du Stang, où leur vinrent au monde un enfant mort à la naissance en 1848, puis Marie-Jeanne-Yvonne en 1849.

Vers 1850, après la naissance de Marie-Jeanne-Yvonne, le couple vient s'établir au moulin de Croazic-Ouarn en Kernilis. Ils en avaient sans doute hérité grâce à la succession des parents de Marguerite.

Leur fille Marie-Jeanne Ollivier y naît le 16 décembre 1852, suivie de trois autres enfants. La benjamine sera Marie-Anne en 1861. Elle mourra à Croazic-Ouarn le 23 février 1862 à l'âge de trois mois, trois jours après son frère Guillaume âgé de trois ans. C'était l'unique garçon de la fratrie !

Les trois filles survivantes se marieront. Marie-Yvonne, la benjamine, née à Croazic-Ouarn en 1856 s'unit à Yves Gourvenec, natif du Derbez, le 12 juillet 1877 à la mairie de Kernilis. Il s'établirent comme cultivateurs à Corn-ar-Glud en Plouguerneau.

¹⁶ Ollivier est prononcé *oulier* en breton

La fin de Croazic-Ouarn vers 1875.

Lors du dénombrement de la population en 1872, le moulin de Croazic-Ouarn ne compte plus que deux habitants : François Ollivier, soixante-et-un ans, et sa femme Marguerite Floch âgée de cinquante-six ans.

Le 13 avril 1872, Marie-Jeanne-Yvonne, leur fille aînée native du moulin du Stang le 28 octobre 1849, s'était mariée avec François Michel à la mairie de Kernilis.

De vingt-neuf ans son aîné, son époux originaire de Kerret en Plouescat, est veuf de Marguerite Le Duff depuis cinq mois et il est père de huit enfants. Il est cultivateur à Lestannet en Kersaint-Plabennec après l'avoir été à Lesgall en Ploudaniel. Malgré la différence de leurs âges, les nouveaux mariés eurent néanmoins neuf enfants, tous nés à Lestannet entre 1873 et 1888.

Le 5 juillet 1874, Paul, l'aîné des enfants que François Michel avait eu de Marguerite Le Duff, épousa à la mairie de Kernilis Marie-Jeanne Ollivier née à Croazic-Ouarn en 1852. Elle était sœur cadette de sa désormais belle-mère depuis 1872.

Marguerite Floch, la fille du propriétaire de 1830 mourut à Croazic-Ouarn le 19 février 1875.

Après leur mariage, Paul Michel et Marie-Jeanne Ollivier élurent domicile chez les parents de l'épouse. Le 29 mai 1875, trois mois après le décès de sa grand-mère y vint au monde Yves, leur premier enfant. Ce fut la dernière naissance au moulin de Croazic-Ouarn ! .

Lors du recensement de 1876, le moulin est inhabité.

Après le décès de sa femme, François Ollivier abandonna la meunerie et devint journalier à proximité du bourg de Kernilis, où il demeure avec la famille de Paul Michel.

Le dernier meunier de Croazic-Ouarn meurt à Prat-ar-Venec le 2 juin 1879 à l'âge de soixante-six ans. Son gendre quittera Kernilis pour Lambézellec où il trouve à s'employer comme charretier ou jardinier. Il y est décédé en 1923, sept ans avant sa femme.

François Michel, son père, avait acquis le moulin abandonné, sans doute après le décès de ses beaux-parents. Il est mort en 1909 à Keramezec en Ploudaniel, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Marie-Jeanne-Yvonne Ollivier, sa seconde épouse, se retira à Lambézellec chez un de ses enfants. Elle y décéda en 1921.

Le couple avait revendu le moulin à François Kerscaven. Fils de Jean-Marie Kerscaven et de Marie Chever, il était né en 1844 à Pellan, village situé à quelques centaines de mètres de Croazic-Ouarn et était devenu horloger à Brest.



Selon la matrice des constructions et démolitions, le moulin aval avait disparu en 1868. Il était probablement tombé en ruines.

Le moulin principal subit sans doute le même sort après une quinzaine d'années à l'abandon. Il fut considéré comme démoli par les services fiscaux en 1890.

Les vestiges des deux moulins feront partie de l'achat des prés et taillis composant l'ancienne ferme de Croazic-Ouarn par Claude Lotrian du Dreinoc vers 1907.

Ces terres seront exploitées jusqu'aux années 1960, puis seront rapidement laissées à l'abandon à cause des difficultés d'accès inhérentes à l'avènement du machinisme agricole.

5 – Douar-ar-Parc

L'endroit est indifféremment appelé Douar-ar-Parc, Dour-ar-Parc ou Traon-ar-Parc dans les documents écrits. Au début du 18^{ème} siècle, son propriétaire était le marquis de Carman, comte de Maillé, demeurant en son château de Plounevez-Lochrist. La forteresse de Carman située en Kernilis était déjà abandonnée et tombait en ruines depuis longtemps¹⁷.

Quelques échos de la ferme de Douar-ar-Parc au 18^{ème} siècle...

Le 18 mai 1705, Guillaume Perhirin décède en la maison manale de Douar-ar-Parc. L'apposition des scellés a lieu une semaine plus tard, à la requête de Catherine Bléas pour préserver les intérêts des enfants mineurs qu'elle eut de son défunt mari.

Fait d'autorité de la juridiction royale de Lesneven, l'inventaire des biens, meubles et effets qu'il laisse se déroule le 19 juin 1705.

Dans la maison, on trouve un lit clos en bois de chêne, d'autres lits et des armoires de divers bois, des coffres, des huches, un charnier en bois de bouleau, des pots et bassins en airain, une baratte, un vaisselier avec des écuelles et des cuillers en bois, un dévidoir, deux auges de pierre, la literie, une provision de viande et de saindoux...

Les hardes du défunt sont évaluées à sept livres et dix sols et consistent en culottes de ratine, camisoles et chemises de ratine et de toile, justaucorps, souliers...

Parmi le matériel agricole, on note une charrette à roues ferrées, une charrue et ses appareils et attirails, des outils à main : une cognée, trois faucilles, une marre, une pelle, un croc... Le cheptel animal se compose de deux juments, deux vaches à lait, deux génisses, un petit bœuf et une truie d'un an.

¹⁷ « Les cahiers de l'Iroise ». 1983 & 1984. Articles de Pierre Loaec.

Les *gaigneries*¹⁸ se composent de blé noir, de froment, d'avoine blanche, de seigle, de panais et de choux. Les foins à faucher dans les prairies sont estimées à trente livres, soit autant que le seigle dans *parc ar pennec*.

La valeur totale de l'inventaire est évaluée à trois cent soixante-quatorze livres, ce qui place incontestablement le ménage comme aisé et que le fermier de Douar-ar-Parc était à la tête d'une belle exploitation en ce début du 18^{ème} siècle.

Cependant, il faut noter l'ampleur des réparations dues par le fermier sur la maison, les crèches, les fossés¹⁹ des parcelles de terre. Au total, les manquements sont appréciés à cent cinquante livres. On ignore la raison de ce qui ressemblerait à un état d'abandon de la ferme ; il fut peut-être causé par l'état de santé déficient de Guillaume Perhirin.

Veuf de Gabrielle Creff qui venait de trépasser à Douar-ar-Parc le 10 janvier 1693 à l'âge de quarante-huit ans, Guillaume avait épousé Catherine Bléas le 2 février suivant en l'église paroissiale de Kernilis.

En cette fin du 17^{ème} siècle, à Douar-ar-Parc, les fiançailles entre les futurs conjoints sont courtes, de toute évidence parce qu'il s'agit de remariages de raison après des veuvages. Quinze ans auparavant, le 25 juin 1678, avait eut lieu le mariage de Guillaume avec sa première épouse qui était veuve de Hervé Quélenec décédé à Douar-ar-Parc le 2 mai précédent. Il était marié depuis six semaines !

Avant de s'installer à Douar-ar-Parc avec Gabrielle Creff, Guillaume demeurait à Kerives-Vian. Les témoins de leur union furent Guillaume Masson, sonneur de cloches à Kernilis, Hervé Uguen et Jeanne Le Doufer, demeurant tous deux au moulin de Kerandraon au Diouris. Le couple donna naissance à plusieurs enfants, dont Jeanne née à Douar-ar Parc le 29 janvier 1682. Elle eut pour parrain François Chapalain, dit *jeune homme du manoir de Kerives-Vras* et pour marraine Jeanne Corfa, femme de François Allouer de Kerives-Vian. Comme anciens voisins, ils étaient probablement des relations proches de Guillaume Perhirin.

Le 22 septembre 1705, quatre mois après la mort de son père, Jeanne, fille de Gabrielle Creff, se maria avec Gabriel Garven. Il était né à Chateauneuf, trêve de Lanarvily, et fut baptisé en l'église de Kernilis le 28 novembre 1676. À Douar-ar-Parc, le couple donna naissance à sept enfants entre 1706 et 1728. Parmi eux, François et Marie moururent en bas-âge en 1720 et 1730. À partir de 1742, les cinq autres se marièrent et eurent des descendance.

Gabriel Garven était décédé à Douar-ar-Parc le 29 octobre 1734. Dès la fin de ses obsèques, à la requête de Jeanne Perhirin, Maître Étienne Thomas faisant pour le greffe de la juridiction royale de Lesneven se présenta à la ferme pour y apposer des sceaux, préludes à la procédure de conservation des droits des enfants mineurs du défunt.

Le 11 novembre, se déroula l'inventaire des biens, meubles et effets sous mis scellés. La veuve Garven a fait désigner l'honorable homme Jan Élizabeth Thépaut, de Keruzoc en Kernilis, pour évaluer les valeurs des composants de la succession. Devant

18 Futures récoltes ou plantations.

19 Synonyme de « talus »

la commission de la juridiction, l'expert a *promis de se bien et fidèlement comporter au fait de la commission à sa science et conscience et abile procédé*²⁰.

Après la vérification de l'intégrité des sceaux, on procéda à l'évaluation de l'héritage qui comprenait :

- une maie-table avec ses escabeaux.
- trois lits clos, dont un de chêne, un autre de bouleau. Le troisième, près de la porte d'entrée est qualifié de mauvais.
- une armoire, un chandelier de cuivre
- une *huche*²¹ en chêne et une autre dite *vieille* et un coffre.
- un vieux charnier.
- un bassin d'airain²², des ustensiles pour la cuisine : pot de fer, trépied, poêle à crêpes, un plat et une assiette d'étain.
- deux vieilles auges, deux paniers, deux barattes, un *quelorne*²³, des écuelles et des cuillers de bois.
- Un petit coffre près le feu.
- une passoire d'airain et une poche de toile.
- des céréales en grains : dix boisseaux de seigle, neuf boisseaux d'avoine, huit boisseaux de blé noir. Les boisseaux sont qualifiés de *mesure de Lesneven*²⁴.
- du petit outillage aratoire : mare, pelle, croc et trois cribles.
- une charrue et ses apparaux.
- un mulon de paille et un autre de foin, du fumier *tant ramassé, qu'à ramasser*.
- une jument hors d'âge.
- Une vache hors d'âge, trois génisses d'un an et une de l'année, deux cochons, des brebis.
- une grange dans la cour, avec du bois sec, et une autre grange sur l'aire.
- trois couettes de balle avec leurs traversiers et neuf bernés.
- Les hardes du défunt, estimées à neuf livres.
- La *doublure*²⁵ de la maison.

On en vint à l'évaluation des *réparations et manquements sur et autour des terres*. Elles sont estimées à cent vingt livres. La veuve déclare aussi devoir au Seigneur marquis de Carman, propriétaire, la somme de soixante-quinze livres pour le terme de la dernière Saint-Michel.

Finalement l'inventaire est estimé à trois cent vingt-neuf livres et dix-neuf sols²⁶. Le document a été signé par Jan Élizabeth Thépaut, Étienne Thomas et Jan Garven, faisant pour sa mère Jeanne Perhirin *qui ne sait le faire*.

On peut constater que depuis près de trente ans, le mobilier du ménage de Douar-ar-Parc n'a guère évolué. Le bétail a perdu de la valeur ; l'élevage des moutons a peut-être conduit à la diminution des cheptels équin et bovin.

20 Transcription intégrale de l'écrit.

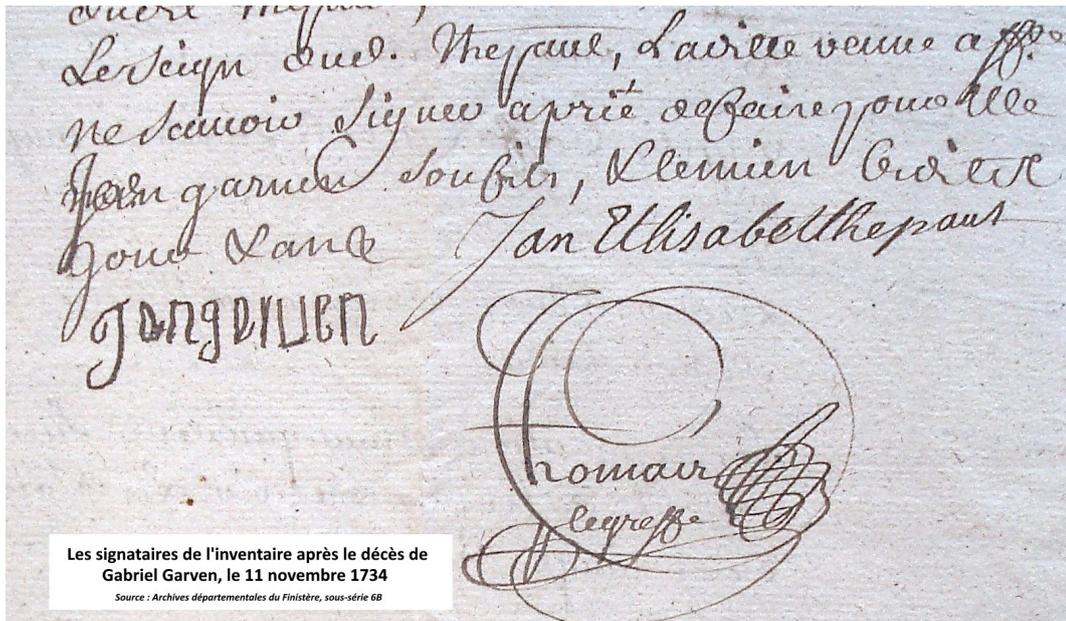
21 Huche : grand coffre utilisé généralement pour la conservation des grains.

22 Alliage à base de cuivre associé à d'autres métaux qui donnent soit du bronze ou du laiton, ou d'autres si on y ajoute de l'argent, ou même de l'or.

23 Baquet, *kelorn* en breton, servant à la cuisine et à ranger les condiments, la farine, la pâte à pain, etc.

24 Mesure de volume surtout utilisée pour les grains. Elle était de valeur très variable selon les terroirs. Dans notre contrée, les boisseaux étaient souvent indiqués en mesure soit de Lannilis soit de Lesneven..

25 Selon l'inventaire de 1705, il s'agit probablement des bois de charpente servant à soutenir la toiture de la chaumière.



Le signataire de l'inventaire faisant pour Jeanne Pérhirin est son fils aîné Jean, vingt-huit ans, né à Douar-ar-Parc le 18 juillet 1706.

Le 25 septembre 1742, il se maria avec Anne Simon, veuve de Noël Le Ménéec décédé treize mois auparavant. Elle demeurait au manoir de Forestic-Vras en Plouvien et avait mis au monde sept enfants.

Hervé Garven, de douze ans le cadet de Jean, quitta aussi Douar-ar-Parc. En 1748, il épousa Marie, l'aînée des filles de Noël Le Ménéec et d'Anne Simon. Il s'établit à Forestic-Vras avec son frère aîné, devenu aussi son beau-père. Il devint rapidement veuf ; son épouse mourut à l'âge de vingt-quatre ans, le 12 décembre 1749, une semaine avant sa mère.

Les deux frères Garven de Forestic-Vras étaient donc tous deux veufs en cette fin de l'année 1749. Six ans plus tard, ils se remarièrent à Plouvien le même jour ; Le 4 février 1755, ils convolèrent avec Anne et Jeanne, deux filles de Jean Le Mauguen et de Marie Marzin, natives de Prat-Eugan sur les hauteurs de Tariec.

Jean Garven mourut à Forestic-Vras le 16 janvier 1766, dix-neuf ans avant Anne Le Mauguen sa seconde épouse. Hervé fut enterré en 1785 à Loc-Brévalaire, où il était cultivateur à Kergroas. Il fut suivi dans la tombe par Jeanne Mauguen le 15 vendémiaire an 5.

Goulven Nicolas et Marie Charreteur à Douar-ar-Parc

Tous deux natifs de Lannilis en 1712, Goulven Nicolas et Marie Charreteur se sont mariés en l'église de cette paroisse le 22 juillet 1732. Ils s'installent d'abord à Kerarmoal, puis à Kerleas où naît leur fils Pierre le 21 juillet 1737. Leur dernière demeure en cette paroisse de Lannilis sera à Pors-Simon, puis ils partent pour Keraredo en Plouvien.

Le mariage d'Hervé Garven avec Marie Le Ménéec en novembre 1748, et son départ pour Forestic-Vras, rend libre l'exploitation de Douar-ar-Parc.

Dès le 15 juillet de cette année, par devant Maître Boucher notaire royal à Lesneven, un bail à ferme est consenti par le seigneur du Chastel²⁷ à Goulven Nicolas et sa femme pour le lieu de Douar-ar-Parc situé à moins de huit cents toises²⁸ de Keraredo par le chemin creux, dont l'utilité disparut avec l'ouverture de la RD 52 vers 1880.

Marie Nicolas, leur fille benjamine, vient au monde dans leur nouvelle résidence le 1^{er} septembre 1750. Elle n'a pas quatre mois quand Goulven meurt avant la fin de l'année, le 26 décembre. Restée seule avec au moins cinq enfants mineurs, Marie Charreteur se remarie dix-huit mois plus tard en l'église de Kernilis avec Jean Lescop originaire de Guicquello, et demeurant à Plabennec. Probablement suite au remariage de la fermière, le bail fut reconduit en 1752.

Marie Charreteur mourut à Douar-ar-Parc le 6 mars 1759. Six jours plus tard, Maître François Cloarec commis juré au greffe de la juridiction et la sénéchaussée royale de Lesneven, vient apposer les scellés sur les meubles, biens et effets que laissent la défunte pour sauvegarder les droits des enfants mineurs qu'elle eut de Goulven Nicolas.

Le représentant de la Justice rencontre Catherine Prigent. Elle est mariée à Pierre Nicolas, l'aîné des garçons de Marie Charreteur, qu'elle a épousé à Kernilis le 28 novembre 1758. Le veuf de la défunte, Jean Lescop, n'est pas présent et nous n'avons pas trouvé la suite de son destin. Yves, l'unique enfant qu'il eut du second mariage de Marie Charreteur ne vécut que cinq mois en 1755. Pierre Nicolas et Catherine Prigent demeuraient probablement à Keraredo en 1759. Ils partirent ensuite pour Kerautret en la paroisse de Plabennec, puis Recouvrance où l'époux mourut en janvier 1779. Catherine Prigent se remaria cinq mois plus tard avec Nicolas Donval.

Le 27 mars 1759, l'inventaire des meubles, biens et effets laissés par Marie Charreteur a lieu à Douar-ar-Parc, à la requête de Pierre Nicolas nommé tuteur de ses frères et sœurs mineurs.

27 La juridiction de Carman avait été absorbée par celle du Chastel à la vente de ses terres qui suivit le décès de Henry de Maillé, marquis de Carman, en 1728.

28 Environ 1500 mètres.

Maître François Cloarec représente la juridiction et sénéchaussée royale de Léon à Lesneven. Il est assisté par François Quentric du bourg paroissial de Kernilis, nommé *procureur ad causam du dit Nicolas*, et par l'honorable homme Jean Guéguen expert demeurant au lieu de Mespont en Plouvien qui a *promis de bien et fidèlement se comporter au fait de la commission*. L'opération se déroule aussi en présence de Claude Le Gall, mari d'Anne Nicolas, sœur puînée de Pierre, demeurant à Kerautret en Plabennec, et de Jean Quentric de Plouvien. Les deux hommes ont été nommés par l'acte de déclaration de tutelle pour assister à l'inventaire, à cause du refus de Jean Lescop qui séjourne à Brest depuis le décès de son épouse, Marie Charreteur.

On remarque que l'inventaire est une copie presque conforme de celui de Gabriel Garven en 1734 et l'estimation s'élève à trois cent vingt-neuf livres et dix-neuf sols, comme vingt-cinq ans auparavant.

Le mobilier dans la maison et les outils aratoires sont identiques en tous points. Le bétail comprend une pouliche de deux ans, un poulain, deux vaches et un taurillon. Il n'y a plus de brebis, ni de cochon : il a peut-être été tué pour la fête traditionnelle des *Gras* en février. Une fois de plus, on peut noter l'évaluation des *réparations et manquements* sur les champs, fossés, taillis, maison manale, crèches et *logemens* y attendant ; le total s'éleva à cent quatre-vingt-quatorze livres.

Après la publication des *bannies* aux messes de Kernilis le dimanche précédent la vente du mardi 3 avril 1759, Maître François Cloarec assisté de François Quentric procède à la mise aux enchères des biens inventoriés. Michel Cann du bourg de Kernilis a été pressenti comme crieur. Les témoins désignés sont Claude Le Gall et Jean Lescop, revenu de Brest, qui ont déclaré consentir à la vente.

Le premier article mis aux enchères fut la table dite *de divers bois* proposée à cinq livres et dix sols. Elle est emportée pour quatre livres et dix sols par Guillaume Thomas de Keraredo. Dès la fin de cette première enchère, Michel Thomas faisant pour les sieurs prêtres de Kernilis, se pose en créancier privilégié pour le recouvrement des frais funéraires de Marie Charreteur qui s'élèvent à douze livres.

Le deuxième lot proposé à la vente est le lit clos de chêne avec ses *accoutrements* (couette et traversin de balle, trois bernés et un linceul), sur une mise à prix de vingt-et-une livres. Il est aussi emporté par Guillaume Thomas pour dix livres et trois sols.

La tournure que semble prendre la vente, avec un rapport nettement inférieur aux estimations de l'inventaire, incite probablement Pierre Nicolas, Jean Lescop, Claude Le Gall et François Quentric à consentir que le produit de la vente soit touché par le Sieur Picot. Ce dernier est le procureur fiscal de la juridiction de Carman et il fait pour Monseigneur le Duc de Choiseul, dit *propriétaire grâce à son épouse de la seigneurie de Carman*²⁹. On craint sans doute que les fonds récoltés ne soient inférieurs à la dette de soixante-quinze livres pour la ferme en cours, ajoutée aux cent quatre-vingt-

29 Étienne de Choiseul, ministre d'état de Louis XV en 1758 avait épousé en 1750 Louise-Honorine Crozat, fille de Louis-François Crozat et petite fille du sulfureux financier Antoine Crozat, première fortune de France à la fin du règne de Louis XIV, qui avait acheté la seigneurie du Châtel vers 1714, puis celle de Carman après la mort d'Henri de Maillé, marquis de Carman en 1728. Sources : « Nobiliaire et armorial de Bretagne ». Tome 1. Pol Potier de Courcy (1862) et <https://gw.geneanet.org> (Alain_Garric).

quatorze livres dues pour les manquements aux réparations évalués lors de l'inventaire.

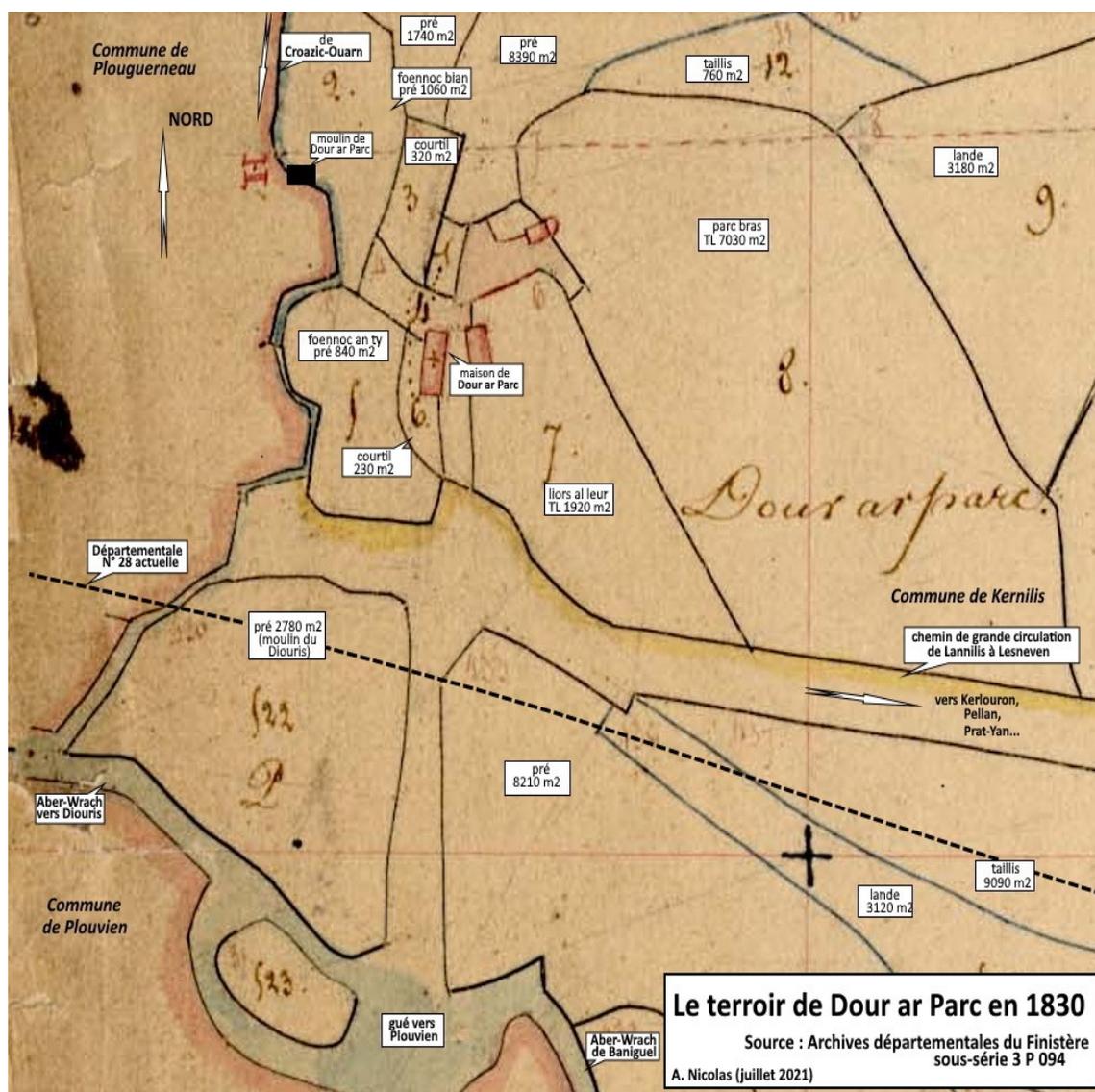
Après le consentement du procureur fiscal, on paya trois livres à Tanguy Guével pour la journée de son beau-père, l'expert Jean Guéguen, pour l'estimation des biens, meubles et effets de feu Marie Charreteur. Le représentant des sieurs prêtres de Kernilis, Michel Thomas, reçut douze livres et huit sols pour les frais funéraires et quarante-huit sols pour la lumière et le sonneur de cloches.

Natif de Kerhuel en la paroisse de Plouguerneau en 1728, Tanguy Guével avait épousé en 1757 Marie-Jeanne âgée de dix-sept ans, fille des honorables gens Marie Daré et Jean Guéguen demeurant au manoir de Mespont en Plouvien. En 1759, il était installé chez ses beaux-parents. Devenu veuf en 1768, il s'établit ensuite au Carbont, lieu situé dans la même paroisse à six cents toises³⁰ de Douar-ar-Parc.

Il n'y eut pas d'enchérisseur pour les gaigneries et le bois sur les fossés. Finalement le produit de la vente fut arrêté à cent soixante livres et dix-huit sols, duquel on retira vingt sols pour indemniser le crieur. Après le paiement des droits de greffe, le sieur Picot fut chargé de faire valoir son dû à Monseigneur de Choiseul. Le produit net de la vente se trouva réduit à soixante-seize livres.

30 Environ un kilomètre.

Chroniques de Douar-ar-Parc aux 19ème et 20ème siècles.



Le 9 novembre 1830, François Roudaut, natif de Lannebeur en 1784, épouse Marguerite Pellé née au moulin de Lescoat en Lanarvily en 1789 et demeurant à Plouvien.

Les nouveaux mariés sont tous deux veufs. Marguerite l'est depuis 1816 de François Coant et François Roudaut a déjà perdu deux conjointes. La première, Catherine Paul, est morte à Lannebeur en 1811. En 1812, il s'était remarié avec Catherine Balcon. Le couple s'établit durant quelques mois à Mesgall au Drennec, où leur naquit Pierre en 1813, avant de revenir à Lannebeur qu'il quitta vers 1824.

Marie-Jeanne Roudaut vint au monde à Douar-ar-Parc le 8 mars 1825 ; elle ne vécut que trois ans. Catherine Balcon décéda le 22 septembre 1830. Guillaume, son dernier enfant, n'avait pas deux ans quand son père s'unit avec Marguerite Pellé.

François Roudaut et Marguerite Pellé eurent des jumeaux ; Pierre et Jacques, nés à Douar-ar-Parc le 14 juin 1832, ne vécurent que quelques heures. Les témoins cités dans les actes de naissance et de décès sont Jacques et Pierre Roudaut, cultivateurs à Douar-ar-Parc. Ils sont demi-frères et aussi demi-frères des nouveaux-nés. Le premier est fils de Catherine Paul et le second de Catherine Balcon.

Le 28 août 1838, l'acte de décès de Pierre sera retranscrit à la mairie de Kernilis. Sapeur au 47ème de ligne, il était mort douze jours auparavant à l'hôpital militaire de Lyon. Il avait certainement tiré un mauvais numéro, lors du tirage au sort pour le recrutement de l'armée³¹.

Selon les dénombrements de population qui eurent lieu de 1846 à 1866, le chef d'exploitation de la ferme de Douar-ar-Parc est tantôt dit fermier, tantôt journalier. Dans les années 1850, la misère sévit dans nos campagnes et les indigents sont nombreux. Vieillissant dans une ferme au relief tourmenté, François Roudaut doit sans doute parfois travailler à l'extérieur, comme son fils Goulven qui a épousé Jeanne Boucher native de Landéda en 1848. Le couple s'est installé dans la maison de François Roudaut, où ils mettent au monde trois enfants.

Marguerite Pellé meurt à Douar-ar-Parc en 1857. Elle précédait dans la tombe Marie-Françoise, la fille benjamine de Goulven et de Jeanne Boucher enterrée à l'âge de cinq ans en 1861, et François Roudaut, son veuf, qui décéda à la ferme le 30 juin 1862.

Goulven Roudaut et sa femme quittèrent probablement Douar-ar-Parc peu après. En 1866, ils sont cultivateurs à proximité du bourg de Kernilis. Jean-Marie, leur fils aîné devenu maçon, y meurt peu avant ses vingt ans en 1869. Ils y demeurent toujours en 1872 en compagnie de Marie âgée de dix-neuf ans, seule survivante de leurs trois enfants.

En cette année, la ferme de Douar-ar-Parc est occupée par Hervé Picart et sa famille. Selon l'agent recenseur de la population de Kernilis, il exerce la profession de journalier. Natif de Plougar en 1824, il a épousé Marguerite Ropars le 2 janvier 1851 à Plouider, commune de naissance de sa femme.

Ils s'installent à Delledan, village où la femme est née en 1833, et y mettent au monde huit enfants jusqu'à 1867. Parmi eux : Yves et un frère jumeau resté anonyme, car mort à la naissance le 12 avril 1859. Yves deviendra apprenti-marin et décédera prématurément à l'âge de vingt-et-un ans à bord du vaisseau cuirassé de deuxième classe « La triomphante » en 1880. Son décès fut retranscrit à la mairie de Kernilis le 7 juin 1881.

À Douar-ar-Parc, leur naquirent encore deux autres enfants : François-Marie en 1875 et le benjamin resté anonyme en 1879. Probablement, à la fin de leur bail de neuf ans ils quittèrent Kernilis pour s'installer comme débitants de boissons au bourg de Plouider, où Hervé Picart mourut en 1881. Sa femme lui survécut longtemps : elle est décédée au bourg de Lannilis le 7 janvier 1923 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

31 La loi Gouvion Saint-Cyr de 1814 resta en vigueur jusqu'à 1872.

Le 2 février 1873, Marie Roudaut née à Douar-ar-Parc en 1853, se marie à la mairie de Kernilis avec Alain Kerjean de Forestic-Vras en Plouvien, qui s'installe chez ses beaux-parents à Penquer en Kernilis.

Vers 1875, toute la famille déménage pour Kerfaven³² en Plouguerneau. Jean-Louis, leur troisième enfant y mourra à l'âge de trois mois en octobre 1877. Jeanne Boucher suit son petit-fils dans la tombe en 1878 et Goulven Roudaut cinq ans plus tard. Alain Kerjean et Marie Roudaut ne renouvelleront pas le bail sur la ferme de Kerfaven et partent pour Lesneven avec leurs trois enfants survivants. Devenus commerçants, ils y décéderont en 1912 et 1929, respectivement.

Yves Page, natif de Keryunoc en 1843, et Marie Perhirin âgée de dix-sept ans se sont mariés à Plouguerneau en février 1874. Marie, orpheline de père et mère depuis 1873 était l'aînée d'une fratrie de quatre frères et sœurs avec qui elle demeurait à Kergueo. Le nouveau couple élit domicile chez l'épouse où naquit Jean, leur premier enfant, dix mois plus tard.

Vers 1880, après la venue au monde de leur quatrième enfant, ils viennent remplacer Hervé Picart et sa famille à la ferme de Douar-ar-Parc. Lors du dénombrement de la population en 1881, l'agent ne recense pas Yves Page avec sa famille ; il travaille à l'extérieur, probablement dans une quelconque grande ferme des environs. En 1886, le couple a six enfants vivants. Vers 1890, il quitte Douar-ar-Parc et s'installe à Carman-Coz puis gagne rapidement Toulran où naît Marie-Renée, leur benjamine. Elle mourra à l'âge d'un an en 1893.

La fermière mettra au monde en tout douze enfants, dont au moins neuf atteignirent l'âge adulte.

Yves Page et Marie Perhirin finiront leurs jours à Toulran, en 1927 et 1933 respectivement. Leur fils, François-Marie dit *Saïk ar Page*, né à Douar-ar-Parc le 1^{er} janvier 1890, fut le dernier membre de leur progéniture à demeurer dans cette maison. Il resta célibataire et mourut à Landerneau le 19 février 1976.

François Uguen et Marie-Yvonne Arheur, sa femme, ont remplacé Yves Page et Marie Perhirin en 1890. François Uguen est originaire de Saint-Thonan. Sa femme est native de Lanneunval en Guissény en 1886. Leurs deux premiers enfants sont nés à Gouesnou où le père est cantonnier. Les deux suivants voient le jour à Douar-ar-Parc ; le cantonnier est venu exercer son art à Kernilis.

En 1899, année de la mort de Marie-Yvonne, le couple demeure au bourg de Kernouès. Jean-François Uguen est mort à Ty-Poas en Goulven en 1912 ; il était devenu cantonnier à Kernouès.

Les occupants de Douar-ar-Parc se succèdent, tous probablement pour la durée d'un bail de neuf ans : Jean Kerbrat, Jaoua Madec, Auguste Le Bris... Ils sont dits cultivateurs, maçons ou journaliers, selon sans doute les offres d'emplois dans les environs car la ferme est petite, et la terre, surtout composée de garennes et de prés couvrant un relief difficile, est probablement peu productive.

32 Hameau de naissance de l'auteur de cet article.

Jean-Louis, dit *Louis*, Berthouloux marié à Joséphine Gouez, y fut le dernier fermier du début des années 1930 jusqu'à l'écroulement de la chaumière avant 1950.

Les propriétaires après la chute de l'Ancien Régime

Nous ignorons le déroulement de la Révolution à Douar-ar-Parc et, par conséquent, qui devint propriétaire de la ferme après la déchéance puis la mort sans postérité de Louise-Honorine Crozat, duchesse de Choiseul et marquise de Carman, propriétaire de la ferme à la fin de l'Ancien Régime³³.

Toujours est-il que vers 1830, selon l'état des sections du cadastre napoléonien de Kernilis, le propriétaire des lieux est devenu Monsieur le comte Doraison demeurant à Paris.

Vers 1867, René Calvez de Prat-Yan achète la ferme aux probables héritiers parisiens du comte, nommés Tousset puis Desbrosses.

Originaire du village de Merdy en Ploudaniel en 1823, René Calvez avait suivi ses parents Jean Calvez et Jeanne Le Goff lorsqu'ils s'établirent à Prat-Yan en 1830.

Son père y mourut quatre ans plus tard. En 1857 à la mairie de Plouvien, il épousa Marie-Jeanne Tréguer native de Gorrequear en cette commune. Le couple s'établit à Prat-Yan où René avait pris la succession de son père à la tête de l'exploitation.

René Calvez est décédé à Prat-Yan le 23 janvier 1884 et Marie-Jeanne Tréguer le 28 avril 1906. Le domaine de Douar-ar-Parc fut probablement mis en vente après la mort de la veuve de René, dite *propriétaire* par certains agents recenseurs de Kernilis.

Après cette vente, plusieurs propriétaires se succédèrent : en 1913, la ferme appartient à Guillaume Guillerm demeurant à Kerléo en Trégarantec, en 1924 à Goulven Balcon de Poul-ar-Born et enfin à Antoine Abguéguen, natif de Kernevez-Gorrebloue et demeurant à Kerbrat-an-dour en 1927.

Louis Pellen, négociant en vins à Lesneven, l'acheta plus tard et les bâtiments furent utilisés comme carrière de pierres dans les années 1950. Après son décès en 1957, ses héritiers revendirent l'ancienne ferme et les propriétaires se succédèrent de nouveau.

³³ Louise-Honorine Crozat était devenue veuve du duc de Choiseul en 1785. Elle fut emprisonnée et ruinée durant la Révolution, mais sauva néanmoins sa tête. Elle mourut à l'âge de 64 ans en 1801.

Le moulin de Douar-ar-Parc



Propriétaire de Douar-ar-Parc, René Calvez fut sans doute à l'origine de la construction du moulin, peut-être pour les besoins de sa ferme de Prat-Yan.

En effet, ce moulin ne semble pas très ancien. Les premiers cadastres de Plouguerneau et de Kernilis ne le mentionnent pas. En interprétant la matrice des constructions et démolitions, il daterait de 1871. En 1882 les services fiscaux évaluent le revenu qu'il procure à trente francs. René Calvez, qui demeure au manoir de Prat-Yan en Kernilis, en est propriétaire.

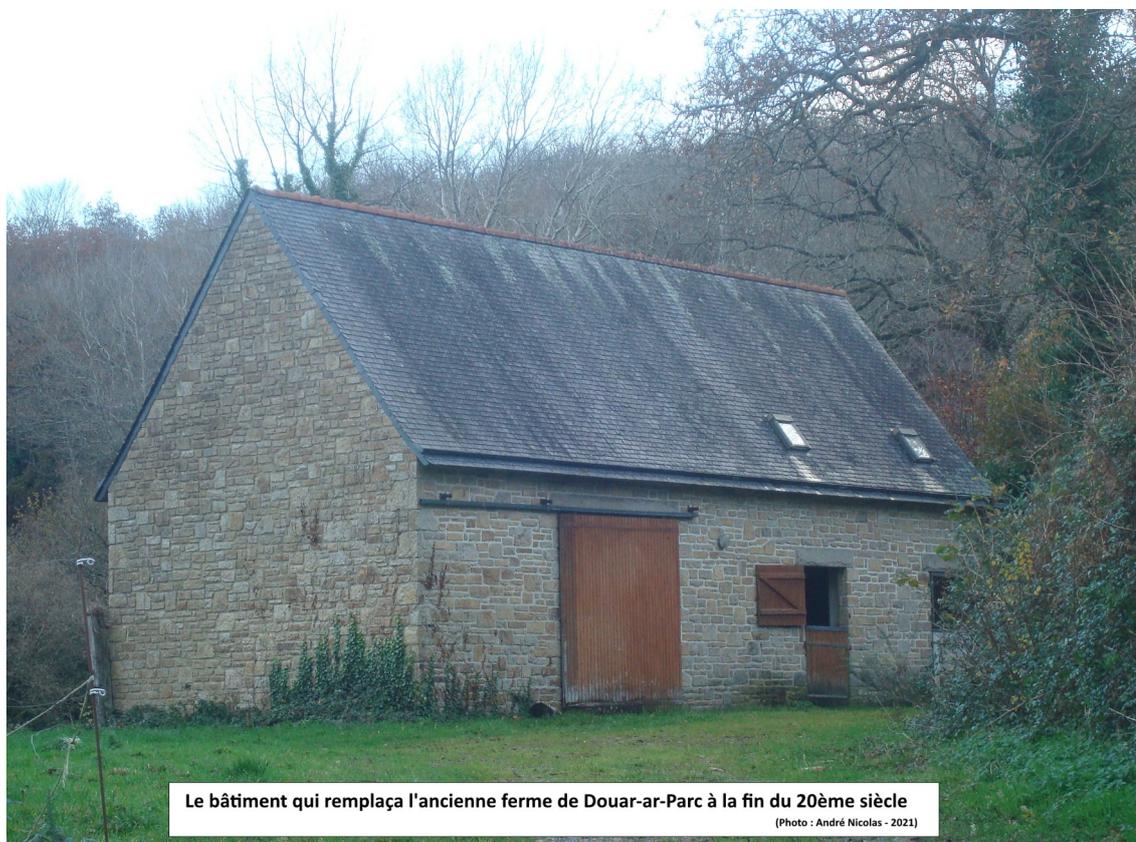
Sa chaussée enjambe le ruisseau qui conflue avec l'Aber-Wrach à une centaine de mètres du site où il est situé. Ce petit cours d'eau descend des villages de Kerscao et de Toulran en Kernilis, Naount en Plouguerneau, puis passe par les anciens moulins de Gronant et de Croazic-Ouarn.

Le moulin est déclaré démoli en 1910. Il était probablement déjà à l'abandon depuis plusieurs années et n'avait jamais abrité de meunier permanent. Il ne fut qu'une dépendance de la ferme de Douar-ar-Parc ou de l'ancien manoir de Prat-Yan.

De beaux vestiges en subsistèrent jusqu'aux environs des années 1980, avant sa démolition jusqu'aux soubassements. Il s'agissait de récupérer des pierres destinées à la rénovation des bâtiments de l'ancienne ferme de Kervolan et la construction de

l'écurie qui remplaça la chaumière de Douar-ar-Parc, par un nouveau propriétaire qui développait un élevage de chevaux sur les terres de l'ancienne ferme.

Il existe toujours aujourd'hui, géré par un nouveau propriétaire !



Sources non exhaustives :

- Archives départementales du Finistère, sous-séries : 3P94, 3P196, 3P210, 6M, 16 B, 1082 E dépôt, 1182 E dépôt, 3 E, 1 Q...
- Centre généalogique du Finistère : base de données RECIF.
- <https://gallica.bnf.fr>
- <https://books.google.fr>
- <https://plouguerneau.net>. « Moulins et meuniers à Plouguerneau... ». A. Nicolas (juillet 2012)
- Souvenirs de l'auteur.
